

N° 75-001-XIF au catalogue



L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

JUIN 2004

Vol. 5, n° 6

■ LES IMMIGRANTS
SONT-ILS PERDANTS?

■ LA TRANSFORMATION
DES DÉPENSES DE
CONSOMMATION

■ LE POINT SUR LES
JEUX DE HASARD



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

À votre service...

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : *L'emploi et le revenu en perspective*, 9-A6, Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-4608; courriel : perspective@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements 1 800 263-1136

Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1 800 363-7629

Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt 1 800 700-1033

Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt 1 800 889-9734

Renseignements par courriel infostats@statcan.ca

Site Web www.statcan.ca

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer sans frais avec Statistique Canada au 1 800 263 1136.

L'emploi et le revenu en perspective

(n° 75-001-XIF au catalogue; also available in English: *Perspectives on Labour and Income*, Catalogue no. 75-001-XIE) est publié trimestriellement par le ministre responsable de Statistique Canada. ©Ministre de l'Industrie, 2004. ISSN : 1492-4978.

Prix : 6 \$CAN l'exemplaire, 52 \$CAN pour un abonnement annuel. Les prix ne comprennent pas les taxes de ventes.

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
-	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
p	préliminaire
r	rectifié
x	confidentiel
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Faits saillants

Dans ce numéro

■ Les immigrants sont-ils perdants?

- Au moins un quart des nouveaux immigrants diplômés d'université et occupant un emploi entre 1991 et 2001 faisaient un travail n'exigeant pas plus qu'un niveau d'études secondaires. Les Canadiens de naissance étaient deux fois moins susceptibles d'être dans cette situation puisque c'était le cas de seulement 12 % d'entre eux.
- En 2001, les nouveaux immigrants les plus susceptibles d'exercer un emploi n'exigeant pas plus qu'une scolarité secondaire provenaient d'Asie du Sud et du Sud-est, n'avaient ni l'anglais ni le français comme langue maternelle, étaient membres d'une minorité visible et étaient des femmes. Par contre, ceux qui étaient le moins susceptibles d'occuper de tels emplois provenaient d'Amérique du Nord, d'Europe du Nord et de l'Ouest et d'Océanie, détenaient une maîtrise ou un doctorat, étaient formés en sciences appliquées et avaient l'anglais comme langue maternelle.
- Les nouveaux immigrants occupant à temps plein un emploi à faible scolarité sont non seulement moins rémunérés que leurs homologues exerçant des professions de niveau universitaire, mais aussi moins rémunérés que les Canadiens de naissance faisant un travail à faible scolarité. En 2000, la rémunération hebdomadaire de ces immigrants était d'au moins 20 % inférieure à celle de leurs homologues natifs du Canada.
- La difficulté qu'ont les nouveaux immigrants à obtenir des emplois de niveau universitaire n'est pas nécessairement de courte durée. En effet, même après avoir passé plus de 10 ans au Canada, au moins 21 % des immigrants de formation universitaire arrivés entre 1985 et 1989 occupaient un emploi à faible scolarité en 2001.

■ La transformation des dépenses de consommation

- Les dépenses de consommation, qui représentent près de 60 % du PIB, ont connu une transformation importante au cours des 20 dernières années à la suite de l'évolution de l'économie et du mode de vie.
- Ces dépenses ont augmenté à un taux annuel de 2,6 % entre 1981 et 2000, soit légèrement moins que le PIB, et sont restées élevées même pendant le ralentissement de 2001.
- La hausse du revenu et du patrimoine a donné lieu à des dépenses accrues en matière d'articles facultatifs. Entre 1981 et 2000, la plus grande partie de l'augmentation des dépenses discrétionnaires a eu lieu dans les services financiers, notamment les fonds communs de placement, qui ont affiché la croissance la plus rapide dans le panier des ménages.
- L'accession à la propriété est aussi devenu plus important, représentant 47 % de l'actif non financier des ménages en 2000, contre 41 % en 1981.
- L'innovation technologique a donné lieu à une pléthore de nouveaux produits et services, dont la part a progressé de 6 %. Les dépenses en matière de santé et d'éducation ont aussi augmenté rapidement.
- Cette transformation touchant les dépenses de consommation s'est accompagnée d'une baisse du taux d'épargne des particuliers et d'une augmentation de la dette à la consommation.

Perspective

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

LA REVUE PAR EXCELLENCE

sur l'emploi et le revenu
de Statistique Canada

Oui, je désire recevoir L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE (N° 75-001-XPF au catalogue).



Abonnez-vous aujourd'hui à *L'emploi et le revenu en perspective!*



ENVOYEZ À

Statistique Canada
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
Canada, K1A 0T6



TÉLÉPHONE

1 800 267-6677

Mentionnez PF024082



TÉLÉCOPIEUR

**1 877 287-4369
(613) 951-0581**



COURRIEL

order@statcan.ca

MODALITÉS DE PAIEMENT (cochez une seule case)

Veillez débiter mon compte : MasterCard VISA American Express

N° de carte _____ Date d'expiration _____

Signature _____

Détenteur de carte (en majuscules s.v.p.) _____

Paiement inclus _____ \$

N° du bon de commande _____

Signature de la personne autorisée _____

Abonnement	Canada (\$ CA)	Quantité	Total \$ CA
1 an	63,00		
2 ans	100,80		
3 ans	132,30		

Total			
TPS (7 %)			
TVP en vigueur			
TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.-L.)			
Frais de port : États-Unis 24 \$ CA, autres pays 40 \$ CA			
Total général			

Nom _____

Entreprise _____ Service _____

Adresse _____ Ville _____ Province _____

Code postal _____ Téléphone _____ Télécopieur _____

Courriel _____

N° au catalogue	Titre
75-001-XPF	L'emploi et le revenu en perspective

*Frais de port : aucuns frais pour les envois au Canada. À l'extérieur du Canada, veuillez ajouter les frais de port comme indiqué. Les clients canadiens ajoutent soit la TPS de 7% et la TVP en vigueur, soit la TVH (TPS numéro R121491807). Les clients de l'étranger paient en dollars canadiens tirés sur une banque canadienne ou en dollars US tirés sur une banque américaine selon le taux de change quotidien en vigueur. Les ministères du gouvernement fédéral doivent indiquer sur toutes les commandes leur code d'organisme RI _____ et leur code de référence RI _____

Vos renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Statistique Canada utilisera les renseignements qui vous concernent seulement pour effectuer la présente transaction, livrer votre(s) produit(s), annoncer les mises à jour de ces produits et gérer votre compte. Nous pourrions de temps à autre vous informer au sujet d'autres produits et services de Statistique Canada ou vous demander de participer à nos études de marché.

Si vous ne voulez pas qu'on communique avec vous de nouveau pour des promotions ou des études de marché , cochez la case correspondante.

BON DE COMMANDE

Les immigrants sont-ils perdants?

Diane Galarneau et René Morissette

La politique des années 1990 en matière d'immigration favorisant, entre autres, l'entrée au pays d'immigrants scolarisés a donné lieu à un accroissement significatif du niveau de scolarité des nouveaux immigrants (voir *Définitions*). En 2001, plus de 40 % des nouveaux immigrants possédaient au moins un baccalauréat, comparativement à 22 % en 1991. En conséquence, ils représentaient 6 % de l'ensemble des personnes détenant un diplôme universitaire au Canada en 2001, en hausse par rapport à 4 % en 1991.

Un des premiers obstacles que rencontrent les immigrants est d'accéder à un emploi dans un marché du travail qui ne leur est pas familier. Parmi les personnes âgées de 25 à 54 ans titulaires d'un diplôme universitaire, le taux de chômage des nouveaux immigrants a été, de façon constante, au moins le triple de celui des Canadiens de naissance — en 2001, les taux étaient de 7,4 % contre 2,3 % chez les hommes, et de 10,5 % contre 2,7 % chez les femmes. Les difficultés qu'éprouvent les nouveaux immigrants à la recherche d'un emploi ont été imputées à plusieurs facteurs : non-reconnaissance de leurs titres de compétences, de leur niveau de scolarité ou de leur expérience à l'étranger (Green et Worswick, 2002; Ferrer et Riddell, 2003), qualité d'éducation moindre que dans certains pays (Sweetman, 2003), désavantage linguistique, faibles réseaux sociaux et manque d'information sur le marché du travail canadien. Ces facteurs augmentent la probabilité pour les nouveaux immigrants ayant un diplôme universitaire d'exercer une profession dont le niveau de scolarité requis est moindre que celui qu'ils possèdent.

Diane Galarneau est au service de la Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. René Morissette est au service de la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. On peut joindre Diane Galarneau au (613) 951-4626 et René Morissette au (613) 951-3608, ou bien l'un ou l'autre à perspective@statcan.ca.

Comment ce phénomène a-t-il évolué au cours de la dernière décennie? Comment la proportion des nouveaux immigrants très scolarisés dans des emplois à faible scolarité se compare-t-elle à celle des Canadiens de naissance? Quels sont les immigrants les plus susceptibles d'occuper ces emplois et pourquoi? Quelles sont les conséquences au niveau salarial? À l'aide des recensements de 1991, de 1996 et de 2001, le présent article porte sur les nouveaux immigrants âgés de 25 à 54 ans qui possédaient un diplôme universitaire et qui occupaient des emplois ne requérant au plus qu'un diplôme d'études secondaires (voir *Définitions*).

Les nouveaux immigrants diplômés universitaires

Le profil des nouveaux immigrants titulaires d'un diplôme universitaire s'est grandement modifié au cours des dernières décennies. En 2001, environ 60 % ou plus de ceux âgés de 25 à 54 ans avaient un baccalauréat, étaient membres des minorités visibles ou provenaient d'un pays d'Asie — particulièrement d'Asie du Sud¹ (tableau 1). Quelque 21 % des nouveaux immigrants diplômés de sexe masculin venaient d'Asie du Sud en 2001, contre seulement 11 % en 1991.

Des changements dans la composition démographique des nouveaux immigrants ont pu affecter leur présence au sein d'emplois à faible scolarité. Par exemple, la proportion des nouveaux immigrants très scolarisés ayant une langue maternelle autre que le français ou l'anglais a grimpé de 10 points de pourcentage entre 1991 et 2001. Bien que la langue maternelle soit un indicateur imparfait des compétences linguistiques, cette variation peut avoir augmenté la probabilité des nouveaux immigrants d'exercer une profession dont le niveau de scolarité requis est inférieur à celui qu'ils possèdent².

De plus, en 2001, les nouveaux immigrants détenant un diplôme universitaire avaient tendance à être plus âgés que ceux en 1991. Par exemple, 64 % des nouveaux immigrants de sexe masculin avaient 35 ans et

Tableau 1 : Nouveaux immigrants occupés, âgés de 25 à 54 ans et titulaires d'un diplôme universitaire

	Hommes			Femmes		
	1991	1996	2001	1991	1996	2001
Total	27 400	45 000	69 100	20 000	36 500	51 100
	Nombre					
	%					
Langue maternelle						
Anglais	22	16	12	26	21	15
Français	4	4	4	3	3	4
Autres	74	80	84	71	76	81
Âge						
25 à 34 ans	44	40	35	53	50	44
35 à 44 ans	43	43	45	39	38	42
45 à 54 ans	13	16	19	9	13	14
Scolarité						
Baccalauréat	66	66	63	76	77	74
Maîtrise	25	24	27	21	20	22
Doctorat	9	10	9	4	3	4
Catégorie de travailleurs						
Travailleurs autonomes	11	15	11	7	9	9
Employés	89	85	89	93	91	91
Domaine d'études						
Arts et sciences	47	42	35	71	67	61
Enseignement et beaux-arts	5	5	3	15	15	11
Sciences humaines	8	6	5	12	12	12
Sciences sociales	11	10	7	15	13	12
Sciences administratives	19	16	15	20	21	18
Autres	5	5	5	7	6	6
Sciences appliquées	44	50	59	15	20	26
Génie et sciences appliquées	31	33	38	6	9	13
Informatique et mathématiques	14	17	20	9	11	14
Santé	9	8	6	14	13	13
Région d'origine						
Amérique du Nord	6	3	2	10	6	3
Amérique centrale, Amérique du Sud et Caraïbes	8	5	4	6	6	5
Europe du Nord et de l'Ouest	9	7	5	8	6	6
Europe du Sud et de l'Est	14	18	19	14	18	20
Afrique	10	10	10	6	5	6
Asie du Sud	11	15	21	10	11	16
Asie du Sud-Est	12	11	8	22	24	16
Asie de l'Est	21	22	23	17	20	22
Asie de l'Ouest	9	7	7	5	5	5
Océanie et autres	1	1	0	1	1	0
Minorité visible						
Oui	68	66	69	65	67	67
Non	32	34	31	35	33	33

Source : Recensement de la population

plus en 2001, contre seulement 56 % en 1991. Si l'expérience de travail acquise à l'étranger est de plus en plus difficile à faire reconnaître, l'importance croissante des immigrants relativement âgés (ayant une longue

expérience à l'étranger) aurait pu tendre à hausser leur taux de non-concordance entre leur niveau de scolarité et celui requis par leur profession.

Enfin, la proportion des nouveaux immigrants diplômés en génie, en mathématiques ou en informatique a augmenté au cours de la dernière décennie. Ces domaines d'études réunissaient 59 % des nouveaux immigrants diplômés de sexe masculin en 2001, comparativement à 44 % en 1991. Chez les femmes, les proportions étaient plus modestes mais également en croissance, passant de 15 % en 1991 à 26 % en 2001. Dans la mesure où la demande relative aux compétences obtenues dans ces domaines d'études est en forte progression, ces changements auraient pu tendre à faire baisser le taux de non-concordance des nouveaux immigrants.

Taux de non-concordance entre la scolarité et l'emploi

En 2001, la proportion des nouveaux immigrants titulaires d'un diplôme universitaire qui occupaient des emplois à faible scolarité atteignait 25 % pour les hommes et 38 % pour les femmes — un niveau comparable à celui de 1991 (tableau 2). Le taux a cependant augmenté entre 1991 et 1996, passant de 27 % à 32 % chez les hommes et de 41 % à 47 % chez les femmes. Cette hausse coïncidait avec un accroissement important du nombre d'immigrants; de 1990 à 1994, le Canada accueillait en moyenne 237 000 immigrants annuellement, par rapport à 138 000 entre 1985 et 1989 (graphique).

La comparabilité des taux de non-concordance chez les nouveaux immigrants en 1991 et en 2001 pourrait s'expliquer par deux facteurs exerçant des effets contraires.

Définitions

Classification des professions et niveaux de compétences

La Classification nationale des professions comprend plus de 500 professions. (La liste des professions détaillées peut être fournie sur demande.) Le Projet de recherche sur les compétences essentielles (PRCE), réalisé par Développement des ressources humaines Canada, a permis d'estimer le niveau de compétences de chaque profession. Le code assigné reflète à la fois le niveau de scolarité habituellement requis sur le marché du travail et certains critères d'expérience, de formation spécifique et de responsabilités liées à la santé et à la sécurité (comme dans le cas des policiers et des infirmières). Ces niveaux de compétences sont :

- des études universitaires;
- un diplôme d'études collégiales, un certificat ou une formation d'apprenti;
- au plus un diplôme d'études secondaires.

Les gestionnaires ne sont pas inclus en raison de la grande diversité de leur expérience et de leur niveau de scolarité. Pour plus d'information, on peut consulter le site suivant : www15.hrdc-drhc.gc.ca/french/general/esrp.asp.

Étant donné que les niveaux de compétences attribués aux professions remontent au début des années 1990, le niveau réel de compétences de certaines professions en 2001 peut être légèrement différent. Par exemple, certaines professions qui requéraient un diplôme d'études collégiales (ou un certificat) en 1991 pouvaient exiger un diplôme universitaire en 2001. De même, certaines professions qui nécessitaient auparavant un diplôme d'études secondaires demandent peut-être maintenant un diplôme d'études collégiales. Ainsi, le taux de non-concordance des personnes occupant des emplois à faible scolarité en 2001 pourrait être surestimé si ces changements n'étaient pas considérés, ce qui biaiserait vers le haut sa variation entre 1991 et 2001.

C'est pourquoi on s'en tient uniquement aux personnes occupées ayant au moins un baccalauréat, mais exerçant une profession requérant au plus un diplôme d'études secondaires. On évite ainsi de surestimer les variations du taux. Il est en effet peu probable que les professions qui demandaient un niveau secondaire ou moins en 1991 exigent aujourd'hui un baccalauréat ou même davantage.

Sélection de l'échantillon

Dans la présente étude, on utilise les données qui sont tirées des recensements et qui ont été obtenues auprès de 20 % de la population ayant fourni des détails au sujet de leur travail et de leurs gains. L'échantillon initial était constitué de personnes âgées de 25 à 54 ans ayant un diplôme universitaire (baccalauréat ou grade supérieur) et occupant un emploi (comme employé ou travailleur autonome) pendant la semaine de référence du recensement. Cela a servi à calculer le **taux de non-concordance** :

Qui occupaient des emplois requérant au plus un diplôme d'études secondaires

Ensemble de l'échantillon

Afin d'analyser les salaires, l'échantillon restreint ne comprenait que les personnes qui occupaient un emploi rémunéré et qui, au cours de l'année précédant le recensement :

- avaient reçu des salaires et traitements;
- avaient travaillé au moins une semaine, principalement à temps plein;
- n'avaient pas touché un revenu d'un travail autonome.

Pour vérifier le déroulement de l'évolution des taux au fil du temps, on considère une définition différente. Ainsi, le numérateur se rapporte au nombre de personnes occupées âgées de 25 à 54 ans qui ont au moins un baccalauréat mais qui exercent une profession requérant un niveau collégial, d'apprenti ou un niveau secondaire ou moins. Le dénominateur désigne le nombre de personnes occupées possédant au moins un baccalauréat et âgées de 25 à 54 ans. Bien que cette définition implique une plus grande fréquence, les tendances relatives aux deux taux sont comparables. Pour les travailleurs nés au Canada et les nouveaux immigrants, les deux taux ont augmenté entre 1991 et 1996 pour ensuite fléchir entre 1996 et 2001, mais ont peu changé entre 1991 et 2001.

	1991	1996	2001
Diplômés universitaires dont l'emploi exige moins qu'un diplôme universitaire			%
Hommes			
Canadiens de naissance	30	34	33
Nouveaux immigrants	50	54	47
Autres immigrants	32	38	39
Femmes			
Canadiennes de naissance	30	34	33
Nouvelles immigrantes	64	67	61
Autres immigrantes	42	45	47
Diplômés universitaires dont l'emploi exige un diplôme d'études secondaires ou moins			
Hommes			
Canadiens de naissance	11	14	12
Nouveaux immigrants	27	32	25
Autres immigrants	13	17	18
Femmes			
Canadiennes de naissance	13	17	13
Nouvelles immigrantes	41	47	38
Autres immigrantes	21	25	24

Source : Recensement de la population

Nouveaux immigrants : En ce qui concerne le recensement de 1991, les nouveaux immigrants sont les personnes arrivées au Canada entre 1985 et 1989; en 1996, elles sont définies comme étant arrivées entre 1990 et 1994, et en 2001, comme étant arrivées entre 1995 et 1999. Les immigrants arrivés au cours de l'année du recensement ou celle juste avant ont été exclus pour faciliter la comparaison avec des études antérieures (Grant, 1999; Frenette et Morissette, 2003).

Taux de chômage : Proportion de la population active sans emploi durant la semaine de référence du recensement.

Langue maternelle : Langue apprise en premier lieu à la maison dans l'enfance et encore comprise.

Salaire hebdomadaire moyen : Somme des salaires et traitements déclarée pour l'année civile précédant le recensement (ce qui exclut tout revenu d'un travail autonome ou agricole), divisée par le nombre de semaines travaillées durant l'année.

Tableau 2 : Diplômés universitaires membres des minorités visibles occupant des emplois à faible scolarité

	Hommes			Femmes		
	1991	1996	2001	1991	1996	2001
Nouveaux immigrants	%					
25 à 54 ans	27	32	25	41	47	38
Minorités visibles	32	39	29	49	53	45
Autres	17	19	16	25	33	25
25 à 34 ans	28	34	22	41	47	37
Minorités visibles	32	40	26	48	54	43
Autres	20	21	12	25	31	23
35 à 44 ans	25	30	24	41	45	39
Minorités visibles	31	38	28	50	51	46
Autres	14	16	16	27	34	25
45 à 54 ans	28	35	33	40	50	43
Minorités visibles	34	41	38	55	57	50
Autres	16	24	23	20	37	30
Canadiens de naissance						
25 à 54 ans	11	14	12	13	17	13
Minorités visibles	14	21	14	20	24	18
Autres	11	14	12	13	17	13
25 à 34 ans	15	20	15	17	23	16
Minorités visibles	16	26	15	23	27	20
Autres	15	20	15	17	22	16
35 à 44 ans	10	12	11	11	14	13
Minorités visibles	12	13	13	14	18	16
Autres	10	12	11	11	14	13
45 à 54 ans	6	9	10	8	11	11
Minorités visibles	9	14	13	9	14	11
Autres	6	9	10	8	11	11

Source : Recensement de la population

D'une part, la proportion croissante des nouveaux immigrants parmi les travailleurs possédant un baccalauréat a pu exercer des pressions à la hausse sur le taux, puisque davantage d'immigrants qualifiés arrivaient sur le marché du travail pour occuper des postes de même niveau de compétences. Par ailleurs, la demande accrue de travailleurs très scolarisés, souvent invoquée comme caractéristique de l'économie fondée sur le savoir (Berman, Bound et Machin, 1998), a peut-être exercé des pressions à la baisse, puisqu'une bonne part de ces travailleurs qualifiés a pu être absorbée.

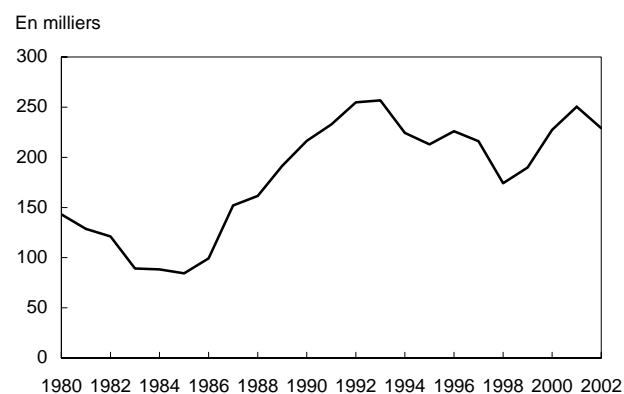
Taux de non-concordance supérieur chez les immigrants

Alors que 25 % des nouveaux immigrants de sexe masculin ayant un diplôme universitaire occupaient des emplois à faible scolarité en 2001, seulement 12 % de

leurs homologues nés au Canada étaient dans cette situation. Les chiffres correspondants pour les femmes étaient de 38 % et de 13 %. Ainsi, les nouveaux immigrants étaient au moins deux fois plus susceptibles de tenir des emplois à faible scolarité, un phénomène observé tout au long de la décennie.

De nombreux facteurs pourraient expliquer cet écart : les réseaux professionnel et social de même que les barrières institutionnelles, la difficulté à s'exprimer dans l'une des langues officielles, les difficultés liées à la reconnaissance des titres de compétences et de l'expérience à l'étranger, la qualité de l'éducation dans le pays d'origine (Sweetman, 2003) de même que certaines caractéristiques non observables telles que la qualité des candidats, leur motivation et la discrimination dont certains immigrants peuvent être victimes.

Sur ce dernier point, plusieurs études ont démontré le double désavantage des nouveaux immigrants qui sont membres des minorités visibles (De Jong et Madamba, 2001; Li, 2001). Le taux

Graphique : Nombre d'immigrants

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, 2003

de non-concordance semble aller dans le même sens puisqu'un écart important sépare le taux des nouveaux immigrants selon qu'ils appartiennent ou non à une minorité visible. En 2001, le taux chez les hommes était de 29 % s'ils étaient membres des minorités visibles et de 16 % autrement. Pour les femmes, le taux était de 45 % et de 25 % respectivement. De plus, les écarts observés persistent en grande partie même après avoir tenu compte du niveau de scolarité, de la langue, de l'expérience, du domaine d'études, du pays d'origine et de la région de résidence³.

Si le taux élevé chez les nouveaux immigrants membres des minorités visibles dépendait uniquement de leur appartenance à une minorité visible, les Canadiens de naissance membres des minorités visibles devraient aussi afficher des taux élevés. Il n'en est pas toujours ainsi, et cela varie selon le sexe et l'âge. Par exemple, en 2001, les travailleurs masculins nés au Canada qui étaient membres des minorités visibles et âgés de 25 à 34 ans enregistraient le même taux (15 %) que leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible. La même situation avait cours chez les femmes âgées de 45 à 54 ans, dont le taux de non-concordance atteignait 11 %. L'écart séparant le taux des hommes âgés de 45 à 54 ans selon leur appartenance ou non à une minorité visible (13 % et 10 % respectivement) disparaissait quant à lui lorsqu'on tenait compte du niveau de scolarité, de la langue, de l'expérience, du domaine d'études, du pays d'origine et de la région de résidence. Par contre, chez les hommes de 35 à 44 ans et les femmes de moins de 45 ans nés au Canada, les taux de non-concordance étaient, en 2001, légèrement plus élevés pour les membres des minorités visibles que pour ceux qui n'appartenaient pas à une minorité visible⁴.

Domaine d'études et région d'origine

Étant donné l'importance actuelle des nouvelles technologies de l'information et la demande accrue de travailleurs formés dans ce secteur, on pourrait s'attendre à ce que les nouveaux immigrants possédant un diplôme en génie, en informatique ou en mathématiques aient plus de facilité à trouver du travail correspondant à leurs compétences que ceux en enseignement, en sciences humaines ou sociales (tableau 3). Cela était effectivement le cas. Le taux de non-concordance chez le premier groupe atteignait 17 % pour les hommes et 26 % pour les femmes en 2001, comparativement à 39 % et à 45 % pour ceux du deuxième groupe⁵. Le taux moindre observé dans ces domaines d'études est un fait robuste. Lorsque le

niveau de scolarité, la langue, l'expérience, la région d'origine, l'appartenance à une minorité visible et la région de résidence sont pris en compte, une grande partie de l'écart subsiste⁶.

Malgré la stabilité relative des taux au cours de la décennie, certains domaines d'études ont connu des changements importants. Par exemple, le taux de non-concordance des nouveaux immigrants diplômés en sciences sociales a augmenté de façon significative chez les hommes (passant de 33 % à 43 %), tandis que celui ayant trait à l'informatique et aux mathématiques a chuté de 7 points de pourcentage pour les hommes et de 6 points pour les femmes.

La région d'origine semble également influencer sur le taux de non-concordance. En 2001, les immigrants d'Asie du Sud et du Sud-Est⁷ affichaient de façon disproportionnée des taux élevés. Quelque 37 % à 48 % des hommes provenant de ces régions possédaient au moins un diplôme universitaire alors que leur emploi nécessitait au plus des études secondaires. Les proportions comparables pour les femmes étaient de 55 % et de 61 %. Là encore, une bonne partie des écarts observés demeurait, même après avoir tenu compte des différences au chapitre de l'expérience de travail, de la langue, de la scolarité, du domaine d'études et de la région de résidence entre les deux groupes⁸.

Si venir d'Asie du Sud ou du Sud-Est augmente la probabilité pour un nouvel immigrant d'occuper un emploi à faible scolarité, provenir d'Amérique du Nord, d'Europe du Nord et de l'Ouest ou d'Océanie réduit considérablement ce risque. Les immigrants de ces régions affichaient les taux de non-concordance les plus faibles, les hommes enregistrant même des taux très comparables à ceux des Canadiens de naissance.

Enfin, tel que prévu, les études supérieures semblent prémunir une proportion importante de candidats contre l'obtention d'emplois à faible scolarité. Comparativement aux bacheliers, les nouveaux immigrants ayant une maîtrise ou un doctorat étaient beaucoup moins susceptibles d'occuper des emplois requérant au plus des études secondaires en 2001. Ainsi, les nouveaux immigrants ayant un doctorat, hommes ou femmes, étaient quatre fois moins susceptibles que ceux ayant un baccalauréat de tenir de tels emplois.

Différences linguistiques

Étant donné l'importance des communications écrites et orales dans une économie de plus en plus basée sur les connaissances, l'aisance des immigrants à

Tableau 3 : Nouveaux immigrants diplômés universitaires occupant des emplois à faible scolarité

	Hommes			Femmes		
	1991	1996	2001	1991	1996	2001
	%					
Total	27	32	25	41	47	38
Langue maternelle						
Anglais	18	27	23	30	41	34
Français	16	21	16	24	23	21
Autres	30	34	26	46	49	40
Âge						
25 à 34 ans	28	34	22	41	47	37
35 à 44 ans	25	30	24	41	45	39
45 à 54 ans	28	35	33	40	50	43
Scolarité						
Baccalauréat	32	40	31	46	52	44
Maîtrise	21	23	18	29	33	25
Doctorat	3	4	7	9	9	11
Catégorie de travailleurs						
Travailleurs autonomes	25	27	22	26	30	22
Employés	27	33	26	42	48	40
Domaine d'études						
Arts et sciences	37	45	39	47	52	45
Enseignement et beaux-arts	34	32	34	41	45	38
Sciences humaines	31	43	39	46	49	47
Sciences sociales	33	48	43	47	49	43
Sciences administratives	42	51	39	51	62	49
Autres	36	37	33	44	48	41
Sciences appliquées	19	24	17	27	37	26
Génie et sciences appliquées	19	25	20	25	39	28
Informatique et mathématiques	20	21	13	29	35	23
Santé	16	22	26	28	33	36
Région d'origine						
Amérique du Nord	11	15	12	15	21	20
Amérique centrale, Amérique du Sud et Caraïbes	31	35	25	45	45	38
Europe du Nord et de l'Ouest	8	12	10	20	19	18
Europe du Sud et de l'Est	24	22	18	36	41	29
Afrique	24	31	21	28	36	28
Asie du Sud	40	51	37	63	60	55
Asie du Sud-Est	45	59	48	59	72	61
Asie de l'Est	22	23	18	35	34	30
Asie de l'Ouest	33	37	28	44	43	38
Océanie et autres	14	14	10	18	22	17
Minorité visible						
Oui	32	39	29	49	53	45
Non	17	19	16	25	33	25

Source : Recensement de la population

s'exprimer dans une des langues officielles devrait favoriser leur accès à des emplois correspondant à leur niveau de scolarité. Effectivement, les nouveaux immigrants dont la langue maternelle était l'une des langues officielles avaient moins tendance à occuper des emplois à faible scolarité.

Les écarts observés entre les nouveaux immigrants dont la langue maternelle était l'anglais et ceux de langue maternelle autre subsistaient lorsqu'on tenait compte de la région d'origine, de l'expérience, du niveau de scolarité, du domaine d'études et de l'appartenance à une minorité visible. Toutefois, entre les personnes de langue maternelle française et celles de langue maternelle autre, les écarts ne persistaient pas à la suite d'une analyse multivariée⁹.

Le fait de pouvoir converser en français ou en anglais semble également favoriser l'accès à la même profession que celle exercée avant l'immigration. Environ 40 % des nouveaux immigrants pouvant converser dans l'une des langues officielles avaient un emploi comparable à celui qu'ils occupaient avant d'immigrer, contre seulement 25 % de ceux qui ne pouvaient converser en français ou en anglais (Statistique Canada, 2003). Il est possible que l'effet de la langue soit difficilement dissociable de l'effet de la région d'origine puisque près des deux tiers des immigrants de pays anglo-saxons tels que les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et l'Australie exerçaient la même profession après leur immigration, contre seulement le tiers des immigrants provenant d'Asie et du Moyen-Orient. En plus d'avoir comme langue officielle l'anglais, les immigrants provenant des

pays anglo-saxons avaient probablement le plus de chances de faire reconnaître leurs titres de compétences.

Taux élevé de non-concordance chez les femmes

Se situant à 38 % en 2001, le taux des femmes immigrantes était une fois et demie celui des hommes, qui atteignait 25 %. Près de la moitié de cet écart tient au fait que les femmes possèdent moins souvent un diplôme d'études supérieures (maîtrise ou doctorat) et que leur diplôme est rarement dans un domaine d'études appliquées comme le génie, l'informatique et les mathématiques¹⁰.

Un autre facteur, qui ne peut être mesuré par le recensement, tient peut-être au fait que les femmes arrivent moins souvent que les hommes au Canada à titre d'immigrant économique, mais plutôt en tant que conjoint ou personne à charge d'un immigrant économique ou pour des raisons de réunification familiale (Statistique Canada, 2003)¹¹. Puisque les immigrants économiques performant habituellement mieux sur le marché du travail que les autres immigrants, la faible proportion de femmes arrivant à ce titre pourrait expliquer en partie leur taux élevé¹².

Barrières institutionnelles

Certaines professions sont réglementées par des associations professionnelles. Pour être accrédités, les candidats doivent souvent passer des examens et démontrer qu'ils possèdent un certain nombre d'années d'expérience de travail au Canada et une bonne connaissance du français ou de l'anglais (Boyd, 2000). De telles exigences, qui réglementent l'accès à certaines professions (comme celles en santé,

en génie et en droit de même que certains métiers spécialisés), peuvent avoir une incidence sur les chances de trouver un emploi correspondant au niveau de scolarité.

En dépit des pressions actuelles touchant les professions de la santé et de celles prévues en raison du vieillissement de la population, le domaine de la santé affichait une hausse considérable du taux de non-concordance entre 1991 et 2001, ce dernier passant de 16 % à 26 % pour les hommes et de 28 % à 36 % pour les femmes. Le taux se rapportant aux nouveaux immigrants de sexe masculin ayant étudié pour devenir médecins a plus que doublé, passant de 11 % à 23 % (tableau 4). Chez les nouvelles immigrantes ayant étudié en soins infirmiers, il est passé de 30 % à 47 %. Même après avoir pris en compte l'âge, la langue, le pays d'origine et la région de résidence,

l'accroissement des taux de non-concordance entre 1991 et 2001 restait pratiquement le même¹³. Les taux ayant trait aux Canadiens de naissance étaient, quant à eux, demeurés stables à environ 1 % et 4 % respectivement pour les hommes en médecine et les femmes en soins infirmiers.

D'autres professions ont également connu une hausse du taux de non-concordance. Dans le domaine du droit, ce taux est passé de 31 % à 44 % chez les hommes, alors qu'en architecture, il est passé de 9 % à 24 % chez les femmes. Cependant, le taux est demeuré relativement stable dans certaines professions; par exemple, le génie, qui constituait plus du tiers des nouveaux immigrants diplômés de sexe masculin en 2001, a enregistré un taux d'environ 20 % tout au long de la décennie.

Tableau 4 : Nouveaux immigrants diplômés universitaires dans certains domaines d'études

	Hommes			Femmes		
	1991	1996	2001	1991	1996	2001
Droit	%					
Nouveaux immigrants	31	47	44*	50	44	37
Canadiens de naissance	2	3	3	4	6	6
Psychologie						
Nouveaux immigrants	40	48	38	54	63	48
Canadiens de naissance	11	15	9	17	21	11
Architecture						
Nouveaux immigrants	15	32	18	9	43	24*
Canadiens de naissance	3	6	3	6	10	7
Génie						
Nouveaux immigrants	19	24	20	27	38	28
Canadiens de naissance	5	5	5	6	11	7
Médecine**						
Nouveaux immigrants	11	17	23*	15	27	18
Canadiens de naissance	1	2	1	1	4	1
Soins infirmiers						
Nouveaux immigrants	F	F	F	30	37	47*
Canadiens de naissance	6	10	7	4	5	4

Source : Recensement de la population

* L'écart entre les taux de 1991 et de 2001 est statistiquement significatif au seuil de 5 %.

** Au moins six années d'études universitaires.

Tableau 5 : Salaire hebdomadaire moyen des nouveaux immigrants* diplômés, selon le niveau de scolarité que requiert leur emploi

	Hommes			Femmes		
	1990	1995	2000	1990	1995	2000
	\$ de 2000					
25 à 54 ans						
Diplôme d'études secondaires ou moins	682	561	684	545	480	555
Diplôme universitaire	1 043	992	1 186	869	875	911
Écart (%)	-35	-43	-42	-37	-45	-39
25 à 34 ans						
Diplôme d'études secondaires ou moins	696	562	626	550	444	537
Diplôme universitaire	978	923	1 184	843	854	904
Écart (%)	-29	-39	-47	-35	-48	-41
35 à 54 ans						
Diplôme d'études secondaires ou moins	669	560	714	540	518	568
Diplôme universitaire	1 095	1 045	1 188	901	899	918
Écart (%)	-39	-46	-40	-40	-42	-38

Source : Recensement de la population, 1991, 1996 et 2001

* Travaillant surtout à temps plein durant l'année de référence du recensement.

Voir Définitions pour les restrictions s'appliquant à la sélection de l'échantillon de ce tableau.

Le dernier amendement à la politique en matière d'immigration spécifie l'intention du gouvernement canadien de s'éloigner d'un modèle favorisant les immigrants diplômés dans certaines professions spécifiques et de miser davantage sur les compétences flexibles et facilement transférables (Gazette du Canada, 2002). Des initiatives visant à accélérer les processus d'accréditation sont également en progrès dans certaines provinces¹⁴, alors qu'au niveau fédéral, divers groupes de travail sont chargés de faire la lumière sur cette question (FPTAC, 2004)¹⁵.

Différences salariales

Occuper un emploi à faible scolarité a des conséquences importantes sur le revenu d'emploi des nouveaux immigrants titulaires d'un diplôme universitaire (voir Définitions concernant la sélection de l'échantillon). Comparativement à leurs homologues qui détenaient un emploi nécessitant un diplôme universitaire, les nouveaux immigrants

de sexe masculin qui avaient un emploi requérant au plus des études secondaires et qui travaillaient à temps plein gagnaient 42 % de moins par semaine en 2000

(tableau 5). Pour les femmes, l'écart était de 39 %. Les jeunes hommes affichaient un écart de 47 %, en forte hausse par rapport à celui de 29 % observé en 1990.

Tableau 6 : Salaire hebdomadaire moyen des employés* occupant des emplois à faible scolarité, selon le statut d'immigrant et l'âge

	Hommes			Femmes		
	1990	1995	2000	1990	1995	2000
	\$ de 2000					
25 à 54 ans						
Canadiens de naissance	863	841	953	694	675	740
Nouveaux immigrants	682	561	684	545	480	555
Écart (%)	-21	-33	-28	-21	-29	-25
25 à 34 ans						
Canadiens de naissance	772	704	789	660	615	682
Nouveaux immigrants	696	562	626	550	444	537
Écart (%)	-10	-20	-21	-17	-28	-21
35 à 54 ans						
Canadiens de naissance	982	998	1 079	760	776	806
Nouveaux immigrants	669	560	714	540	518	568
Écart (%)	-32	-44	-34	-29	-33	-30

Source : Recensement de la population, 1991, 1996 et 2001

* Travaillant surtout à temps plein.

Voir Définitions pour les restrictions s'appliquant à la sélection de l'échantillon de ce tableau.

Il n'est pas surprenant de constater que les nouveaux immigrants occupant des emplois à faible scolarité reçoivent des salaires moindres que ceux dont l'emploi exige une formation universitaire. Il est toutefois étonnant d'observer qu'ils gagnent moins que les Canadiens de naissance qui sont dans la même situation (tableau 6). En 2000, les nouveaux immigrants occupant à temps plein des emplois à faible scolarité recevaient, quel que soit leur groupe d'âge, un salaire hebdomadaire d'au moins 20 % inférieur à celui de leurs homologues nés au Canada. L'écart atteignait même 30 % chez les personnes âgées de 35 à 54 ans.

L'écart salarial n'est pas simplement attribuable à la difficulté qu'ont les nouveaux arrivants sur le marché du travail à trouver des emplois bien rémunérés. Si tel était le cas, l'écart entre les nouveaux immigrants et les Canadiens de naissance occupant des emplois à faible scolarité devrait diminuer au fil des ans. Dans ces emplois, les immigrantes âgées de 25 à 44 ans et arrivées au Canada entre 1985 et 1989 gagnaient, en 1990, 20 % de moins que leurs consœurs nées au Canada lorsqu'elles étaient à temps plein (tableau 7). Dix années plus tard, soit en 2000, l'écart salarial entre ces deux groupes de femmes (maintenant âgées de 35 à 54 ans) était toujours inchangé. De même, aucun rétrécissement de l'écart salarial n'était observé chez les hommes¹⁶.

Pour toutes les années observées, l'écart chez les femmes travaillant à temps plein demeurait supérieur à 20 % même en tenant compte de la langue maternelle, du niveau de scolarité, du domaine d'études, de l'appartenance à une minorité visible et de la région de résidence (tableau 8). De plus, l'ajout de

Tableau 7 : Tendances relatives au salaire des immigrants et des Canadiens de naissance

	1990	1995	2000
		\$	
Femmes, diplôme universitaire*			
Salaire hebdomadaire moyen			
Ayant immigré entre 1985 et 1989**	550	571	639
Canadiennes de naissance**	692	739	806
Écart (%)	-21	-23	-21
Hommes, diplôme universitaire*			
Salaire hebdomadaire moyen			
Ayant immigré entre 1985 et 1989**	692	729	801
Canadiens de naissance**	840	931	1 079
Écart (%)	-18	-22	-26

Source : Recensement de la population, 1991, 1996 et 2001

* Travaillant surtout à temps plein durant l'année de référence du recensement.

** Âgés de 25 à 44 ans en 1991.

Voir Définitions pour les restrictions s'appliquant à la sélection de l'échantillon de ce tableau.

Tableau 8 : Écart salarial ajusté entre immigrants et Canadiens de naissance**

	1990	1995	2000
		%	
Femmes***			
Avant ajustement	-21	-23	-21
Ajusté (1)†	-28	-24	-28
Ajusté (2)††	-25	-21	-26
Hommes			
Avant ajustement	-18	-22	-26
Anglais comme langue maternelle	-3	-6	-23
Autre langue maternelle	-15	-23	-23
Écart salarial (1)†	-24	-21	-11
Anglais comme langue maternelle	-10	-12*	-15*
Autre langue maternelle	-32	-27	-14*
Écart salarial (2)††	-22	-17	-7*
Anglais comme langue maternelle	-8*	-9*	-9*
Autre langue maternelle	-29	-23	-9*

Source : Recensement de la population, 1991, 1996 et 2001

* Non significatif au seuil de 5 %.

** Écart salarial (%) entre immigrants arrivés entre 1985 et 1989, âgés de 25 à 44 ans en 1991, ayant un diplôme universitaire et occupant un emploi à faible scolarité, et leurs homologues nés au Canada.

*** Chez les immigrantes, l'effet de la langue dans la régression logistique s'est révélé non significatif. L'ajustement n'a donc pas été fait pour les femmes.

† Écart salarial ajusté pour tenir compte du niveau de scolarité, du domaine d'études, de la langue maternelle, de la région de résidence, de l'appartenance à une minorité visible, de l'âge et de l'âge au carré.

†† Écart salarial ajusté pour tenir compte des facteurs susmentionnés et du type d'emploi.

variables de contrôle pour la profession ne réduisait pas l'écart de façon appréciable¹⁷. Chez les hommes, l'écart salarial de 26 % enregistré en 2000 diminuait à 11 % lorsqu'on tenait compte des premiers facteurs. L'écart n'était plus statistiquement significatif lorsqu'on considérait les différences liées à la profession. Les salaires moindres des nouveaux immigrants de sexe masculin occupant des emplois à faible scolarité semblent donc en partie attribuables à la concentration de ces derniers dans des professions faiblement rémunérées¹⁸.

Étant donné le rôle crucial des compétences linguistiques dans notre économie de plus en plus fondée sur le savoir, il est intéressant de constater que l'écart salarial pour ce groupe d'hommes travaillant à temps plein varie selon la langue maternelle, particulièrement pour les salaires des années 1990 et 1995. Par exemple, lorsque les Canadiens de naissance et les nouveaux immigrants de sexe masculin avaient l'anglais comme langue maternelle, l'écart salarial atteignait seulement 3 % et 6 % respectivement au cours de ces années, comparativement à 15 % et à 23 % pour ceux dont la langue maternelle était autre que l'anglais ou le français. En 2000, soit plus de 10 ans après l'arrivée de cette cohorte, l'effet de la langue n'était cependant plus significatif. Pour les femmes, l'analyse multivariée n'a révélé aucune différence significative à cet égard.

La persistance de l'écart salarial observée chez les immigrantes occupant à temps plein des emplois à faible scolarité et appartenant à la cohorte arrivée entre 1985 et 1989 est importante : près de 30 % de celles qui étaient occupées détenaient des postes à faible scolarité en 2001, soit plus de 10 ans après leur arrivée au Canada (tableau 9). Cependant, le taux de non-

concordance de ce groupe a diminué, passant de 41 % en 1991 à 29 % en 2001. De même, 21 % des hommes immigrants appartenant à la cohorte arrivée entre 1985 et 1989 occupaient des emplois à faible scolarité en 2001, un taux assez proche de celui observé en 1991 (27 %). Ainsi, bien que les membres de cette cohorte soient arrivés au cours de la période d'expansion économique de la deuxième moitié des années 1980 et bien que l'année 2001 ait affiché un taux de chômage relativement faible — soit 7,2 % — au moins 21 % d'entre eux tenaient des emplois à faible scolarité plus de 10 ans après leur arrivée au Canada.

Résumé

Parmi les nouveaux immigrants titulaires d'un diplôme universitaire qui étaient occupés entre 1991 et 2001, au moins un sur quatre tenait un emploi requérant au plus un diplôme d'études secondaires.

Les nouveaux immigrants les plus susceptibles d'occuper de tels emplois en 2001 provenaient d'Asie du Sud et du Sud-Est, n'avaient ni le français ni l'anglais comme langue maternelle, appartenaient à une minorité visible et étaient des femmes. Ceux qui étaient les moins susceptibles de détenir de tels postes provenaient d'Amérique du Nord, d'Europe du Nord et de l'Ouest ou d'Océanie, avaient une maîtrise ou un doctorat, étaient formés en sciences appliquées (génie, informatique ou mathématiques) et avaient l'anglais comme langue maternelle.

Bien que la proportion des nouveaux immigrants occupant des emplois à faible scolarité ait peu changé entre 1991 et 2001, elle s'est accrue pour ceux formés dans les domaines de la santé ou des sciences sociales. Par contre, les diplômés en informatique et en mathématiques ont vu leur taux de non-concordance diminuer.

Pour les trois années considérées, les nouveaux immigrants de sexe masculin provenant d'Amérique du Nord, d'Europe du Nord et de l'Ouest et d'Océanie avaient un taux très semblable à celui de leurs homologues nés au Canada.

La forte propension qu'ont les jeunes immigrants de sexe masculin qui sont membres des minorités visibles à exercer des professions à faible scolarité ne semble pas attribuable uniquement à leur appartenance à une minorité visible, à tout le moins en 2001. Cette année-là, les hommes âgés de 25 à 34 ans nés au Canada et membres des minorités visibles avaient la même probabilité que les autres Canadiens de naissance

Tableau 9 : Diplômés universitaires âgés de 25 à 44 ans et occupant des emplois à faible scolarité en 1991, selon l'évolution de leur situation

	1991	1996	2001
Femmes		%	
Nouvelles immigrantes	41	36	29
Canadiennes de naissance	14	15	12
Hommes			
Nouveaux immigrants	27	25	21
Canadiens de naissance	12	13	11

Source : Recensement de la population

d'occuper des emplois requérant au plus des études secondaires. La même tendance était observée pour les femmes âgées de 45 à 54 ans¹⁹.

Aucune tendance n'indiquait une diminution de l'écart salarial entre les immigrantes arrivées entre 1985 et 1989 et les Canadiennes de naissance détenant des postes à faible scolarité. L'écart salarial s'élevait à 20 % non seulement en 1990, mais également en 2000, soit plus de 10 ans après leur arrivée au Canada. Bien qu'ils portent sur un sous-ensemble spécifique de la population des nouveaux immigrants, ces résultats contrastent de manière frappante avec ceux de certaines études antérieures (Bloom, Grenier et Gunderson, 1995; Grant, 1999; Frenette et Morissette, 2003). Ces dernières, qui se rapportent à l'ensemble des nouveaux immigrants, et ce, quel que soit leur niveau de scolarité, montrent que l'écart salarial entre eux et les travailleurs nés au Canada tend, en général, à diminuer au fil des ans²⁰.

Enfin, même après avoir passé plus de 10 ans au Canada, au moins 21 % des immigrants occupés arrivés entre 1985 et 1989 et titulaires d'un diplôme universitaire détenaient des postes à faible scolarité en 2001. Cela suggère que leur difficulté à obtenir des emplois de niveau universitaire n'est pas nécessairement un phénomène de courte durée. Déterminer si un poste à faible scolarité est détenu de façon temporaire ou permanente importe puisqu'une érosion des compétences pourrait se manifester à long terme.

Perspective

Notes

1 L'Asie du Sud comprend l'Inde, le Bangladesh, le Bhoutan, les Maldives, le Népal, le Pakistan, le Sri Lanka et le Timor oriental.

2 À moins de tester l'aisance d'un immigrant à s'exprimer dans l'une des deux langues officielles, ce facteur n'est pas facile à mesurer. En plus de la langue maternelle, le recensement comporte également une question sur la capacité de soutenir une conversation en français ou en anglais de même qu'une question sur la langue parlée à la maison. La capacité de soutenir une conversation semble souvent surestimée par les répondants ne parlant ni l'une ni l'autre langue. Tant en 1991 qu'en 2001, 99 % des nouveaux immigrants âgés de 25 à 54 ans et détenant un diplôme universitaire ont déclaré pouvoir s'exprimer en français ou en anglais. Quant à la question portant sur la langue parlée à la maison, elle ne mesure pas nécessairement l'aisance à s'exprimer en

Emplois à faible scolarité et sous-emploi

Entre 1991 et 2001, le taux de chômage a diminué dans le cas des personnes âgées de 25 à 54 ans, et ce, de façon plus marquée chez les nouveaux immigrants, passant de 9,6 % à 7,4 % pour les hommes et de 12,5 % à 10,5 % pour les femmes. Toutefois, leur présence dans des emplois à faible scolarité peut être considérée comme une forme de sous-emploi puisque les personnes touchées ne réalisent pas leur plein potentiel sur le marché du travail, ce qui prive l'économie canadienne de leurs compétences. Si on ajoute le nombre de travailleurs occupant de tels emplois à celui des chômeurs, le taux de sous-emploi²¹ qui en résulte s'établissait à 27,4 % en 2001 pour les nouveaux immigrants de sexe masculin, soit plus du double du taux qu'affichaient leurs homologues nés au Canada. Quant aux immigrantes, leur taux de sous-emploi atteignait près de 42 %, soit trois fois la valeur observée chez leurs homologues nées au Canada.

Âgés de 25 à 54 ans	1991	1996	2001
Taux de chômage			
	%		
Hommes			
Canadiens de naissance	2,9	2,4	2,3
Nouveaux immigrants	9,6	9,5	7,4
Autres immigrants*	3,8	3,9	3,4
Femmes			
Canadiennes de naissance	4,3	3,3	2,7
Nouvelles immigrantes	12,5	11,9	10,5
Autres immigrantes*	5,3	4,6	4,0
Taux de sous-emploi**			
Hommes			
Canadiens de naissance	11,0	13,3	11,5
Nouveaux immigrants	29,4	34,5	27,4
Autres immigrants*	13,3	17,2	16,8
Femmes			
Canadiennes de naissance	15,8	18,0	14,1
Nouvelles immigrantes	45,3	50,2	41,9
Autres immigrantes*	22,6	25,6	24,3

Source : Recensement de la population

* Les immigrants arrivés au cours de l'année et demie précédant chaque recensement ont été exclus.

** Nombre de chômeurs et de travailleurs occupant des emplois dont le niveau de scolarité requis est moindre que celui qu'ils possèdent, en pourcentage de la population active.

français ou en anglais. C'est pourquoi on utilise la langue maternelle pour refléter l'aisance linguistique des immigrants.

3 Ces résultats proviennent de régressions logistiques séparées pour les hommes et pour les femmes, lesquelles incluaient les variables déjà citées. Les résultats peuvent être fournis sur demande.

4 Ces résultats découlent de plusieurs régressions logistiques mettant en relation, outre l'appartenance à une minorité visible, des variables indépendantes telles

que l'âge, le niveau de scolarité, le domaine d'études, la langue maternelle et la région de résidence. Des régressions séparées pour les hommes et pour les femmes ont été estimées pour les groupes âgés de 25 à 34 ans, de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans. Les résultats peuvent être fournis sur demande.

5 Les nouveaux immigrants diplômés en sciences de la santé sont exclus de ces taux. Ce domaine d'études est traité dans la partie sur les barrières institutionnelles.

6 Ces résultats découlent d'une régression logistique. La variable dépendante « détenir un emploi requérant des études secondaires ou moins » a été régressée contre la variable « avoir étudié en sciences appliquées ou non » en plus des variables mentionnées précédemment. Le taux ajusté calculé à l'aide des résultats de cette analyse multivariée s'élevait à 18 % pour les hommes en sciences appliquées, comparativement au taux de 17 % obtenu selon les données brutes. Pour les femmes, le taux ajusté passait à 30 % au lieu de 26 %. On a exclu les nouveaux immigrants formés en sciences de la santé.

7 L'Asie du Sud-Est comprend le Brunei Darussalam, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Viêt Nam. Voir note 1 pour les pays formant l'Asie du Sud.

8 Ces résultats découlent de régressions logistiques séparées pour les hommes et pour les femmes avec comme variables explicatives le fait de provenir ou non d'Asie du Sud ou du Sud-Est, l'âge, le niveau de scolarité, le domaine d'études, la langue et la région de résidence. Le taux de non-concordance ajusté en fonction de ces variables pour l'ensemble des immigrants d'Asie du Sud et du Sud-Est passait à 32 % pour les hommes et à 52 % pour les femmes, comparativement aux taux bruts de 40 % et de 58 %.

9 L'analyse multivariée dont il est question ici est une régression logistique dont la variable dépendante « détenir un emploi requérant des études secondaires ou moins » a été expliquée par les variables mentionnées précédemment. Les différences de taux entre ceux qui ont le français comme langue maternelle et ceux qui ont une autre langue maternelle sont entièrement expliquées par les différences relatives aux variables explicatives incluses dans le modèle logistique.

10 Ces résultats découlent d'une décomposition d'Oaxaca portant sur l'âge, le niveau de scolarité, la région d'origine, le domaine d'études, la région de résidence, la langue maternelle et l'appartenance à une minorité visible ou non. Lorsqu'on tient compte de ces facteurs, entre 40 % et 60 % de l'écart des taux entre hommes et femmes ayant immigré récemment demeure inexplicé.

11 Les immigrants sont admis au Canada sous trois grandes catégories : *économique* (ce qui comprend les conjoints et les personnes à charge), *réunification familiale* et *réfugié*. Selon l'Enquête longitudinale auprès des immigrants, d'octobre 2000 à septembre 2001, les hommes formaient 77 % de la catégorie économique. Les femmes de cette catégorie étaient plus susceptibles d'arriver en tant que conjointes ou personnes à charge, cela étant le cas de 75 % d'entre elles. Dans la catégorie réunification familiale, les femmes représentaient 60 % des immigrants admis au Canada.

12 Les immigrants économiques affichaient des taux d'activité et d'emploi supérieurs aux autres catégories d'immigrants. Selon Chui et Zietsma (2003), « en général, les immigrants admis dans la catégorie des travailleurs qualifiés entraient sur le marché du travail plus rapidement et comptaient plus d'années où des gains ont été déclarés que les immigrants des autres catégories ».

13 Le taux ajusté dans le cas des hommes ayant étudié en médecine passait de 11 % en 1991 à 21 % en 2001. Chez les femmes ayant étudié en sciences infirmières, le taux ajusté passait de 30 % à 48 %.

14 En Ontario, plusieurs programmes visant différentes professions existent, tels le programme Care pour les infirmières, le programme IPG pour les pharmaciens et le programme Pathways pour les ingénieurs. Au Québec, un groupe de travail sur la reconnaissance des équivalences a été formé en avril 2004 pour faciliter l'intégration des immigrants qualifiés (Cauchy, 2004).

15 En février 2004, le groupe de travail sur l'accréditation des diplômés étrangers en médecine a fait plusieurs recommandations relativement à la situation des immigrants diplômés en médecine. Des groupes de travail similaires ont été formés pour étudier la situation des immigrants diplômés en sciences infirmières et ceux en génie. Le premier ministre a nommé un secrétaire parlementaire chargé de la reconnaissance des titres de compétences étrangers, et les budgets de 2003 et de 2004 ont précisé de nouvelles ressources en matière de reconnaissance de titres de compétences (2002) et de formation linguistique accrue (2004).

16 La hausse de l'écart salarial entre 1990 et 2000, de 18 % à 26 %, n'est pas statistiquement significative au seuil de 5 %.

17 Les écarts salariaux ajustés qui sont présentés au tableau 8 découlent d'analyses multivariées. La variable dépendante est le logarithme naturel des salaires hebdomadaires. Les variables explicatives sont décrites au tableau 8. La région de résidence est mesurée à l'aide d'un ensemble de variables dichotomiques pour

Montréal, Ottawa-Gatineau, Calgary, Toronto et Vancouver ainsi que pour les autres régions métropolitaines de recensement. Les professions sont mesurées à l'aide de 19 variables dichotomiques représentant différentes catégories de professions.

18 En 2001, 21 % des nouveaux immigrants de sexe masculin appartenant à la cohorte arrivée entre 1985 et 1989 et ayant un diplôme universitaire occupaient des emplois faiblement rémunérés tels que concierges ou opérateurs de machines et d'équipement. La proportion correspondante chez leurs homologues nés au Canada était de 11 %.

19 Cela n'exclut pas la possibilité que les travailleurs membres des minorités visibles nés au Canada gagnent des salaires moindres que les autres Canadiens de naissance. Pour une analyse plus détaillée, voir Pendakur et Pendakur (2002).

20 Par exemple, Frenette et Morissette (2003) ont considéré les personnes qui avaient travaillé au moins 40 semaines au cours d'une année, et ce, quel que soit leur niveau de scolarité. L'écart salarial entre les immigrants arrivés entre 1985 et 1989 et les femmes nées au Canada est passé de 27 % en 1990 à 21 % en 2000.

21 Ce taux de sous-emploi réfère uniquement au chômage et à la présence dans des emplois à faible scolarité. Il ne tient pas compte des autres formes de sous-emploi comme le travail à temps partiel involontaire.

■ Documents consultés

BERMAN, Eli, John BOUND et Stephen MACHIN. « Implications of skill-biased technological change : International evidence », *Quarterly Journal of Economics*, novembre 1998, vol. 113, n° 4, p. 1245 à 1279.

BLOOM, David E., Gilles GRENIER et Morley GUNDERSON. « The changing labour market position of Canadian immigrants », *Revue canadienne d'économie*, novembre 1995, vol. 28, n° 4, p. 987 à 1005.

BOYD, M. « Matching worker to work: The case of Asian immigrants engineers in Canada », San Diego, University of California, 2000, document de travail n° 14.

CAUCHY, Clairandrée. « Quand l'Eldorado tourne au désenchantement », *Le Devoir*, 1^{er} et 2 mai 2004, p. A1 et A8.

CHUI, Tina, et Danielle ZIETSMA. « Gains des immigrants dans les années 1990 », *Tendances sociales canadiennes*, n° 11-008-XIF au catalogue de Statistique Canada, automne 2003, n° 70, p. 27 à 32.

DE JONG, Gordon F., et Anna B. MADAMBA. « A double disadvantage? Minority group, immigrant status, and underemployment in the United States », *Social Science Quarterly*, mars 2001, vol. 82, n° 1, p. 117 à 130.

FEDERAL / PROVINCIAL / TERRITORIAL ADVISORY COMMITTEE ON HEALTH DELIVERY AND HUMAN RESOURCES. *Report of the Canadian task force on licensure of international medical graduates*, février 2004, Internet : www.aipso.ca/Task%20Force%20Final%20Report.pdf.

FERRER, Ana, et Craig RIDDELL. « Education, credentials and immigrant earnings », University of British Columbia, 2003, document de travail, Internet : [www.econ.ubc.ca/ferrer/ferrer&riddell\(2\).pdf](http://www.econ.ubc.ca/ferrer/ferrer&riddell(2).pdf).

FRENETTE, Marc, et René MORISSETTE. *Convergeront-ils un jour? Les gains des travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des deux dernières décennies*, n° 11F0019MIF2003215 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Direction des études analytiques, 2003, document de recherche n° 215.

GAZETTE DU CANADA. Partie II, vol. 136, n° 9, 14 juin 2002, p. 214 à 234, édition spéciale.

GRANT, Mary L. « Evidence of new immigrant assimilation in Canada », *Revue canadienne d'économie*, août 1999, vol. 32, n° 4, p. 930 à 955.

GREEN, David A., et Christopher WORSWICK. *Gains des immigrants de sexe masculin au Canada : Effets de l'intégration au marché du travail et avantages de l'expérience acquise à l'étranger*, 2002, document préparé pour Citoyenneté et Immigration Canada, Internet : www.cic.gc.ca/francais/recherche-stats/rapports/gains/gains-tdm.html.

LI, Peter S. « The market worth of immigrants' educational credentials », *Analyse de Politiques*, mars 2001, vol. 27, n° 1, p. 23 à 38.

PENDAKUR, Krishna, et Ravi PENDAKUR. « Colour my world: Have earnings gaps for Canadian-born ethnic minorities changed over time? », *Analyse de Politiques*, décembre 2002, vol. 38, n° 4, p. 489 à 512.

STATISTIQUE CANADA. *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : Le processus, les progrès et les perspectives*, n° 89-611-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2003.

SWEETMAN, Arthur. *Immigrant source country education quality and Canadian labour market outcomes*, Kingston, Ontario, Queen's University, School of Policy Studies, 2003.

La transformation des dépenses de consommation

Tarek M. Harchaoui et Faouzi Tarkhani

La montée en flèche des dépenses de consommation, actuellement dans sa 12^e année, a survécu à bien des chocs subis par l'économie, dont les attentats terroristes, la baisse marquée du cours des actions, le syndrome respiratoire aigu sévère et la fermeture de la frontière américaine aux produits de bœuf canadien. Pendant tout ce temps, la demande tenace des ménages, qui représente près de 60 % du produit intérieur brut (PIB) du pays, a non seulement connu une croissance soutenue mais a également joué un rôle clé dans le soutien de l'économie. Au cours des 20 dernières années, cependant, les dépenses de consommation et les avoirs des ménages ont varié énormément, suivant l'évolution des goûts, du mode de vie et de l'économie. Ces changements sont dus à de nombreux facteurs, dont l'évolution démographique, l'innovation technologique et financière, la mondialisation des marchés financiers, la croissance du patrimoine des ménages et la participation accrue des femmes au marché du travail.

Il y a vingt ans, les familles canadiennes plaçaient généralement leur épargne dans des dépôts personnels et des placements à échéance déterminée. Aujourd'hui, elles investissent dans des fonds communs de placement et dans d'autres instruments financiers. La population vieillissante recherche de plus en plus la protection des produits de retraite et d'une assurance-maladie complémentaire, si bien que l'importance accordée aux produits d'épargne à plus long terme a fait grimper la demande de planification financière et de gestion du patrimoine.

Une population mieux nantie et plus active consomme plus de repas à l'extérieur et achète des véhicules tels que des mini-fourgonnettes et des véhicules utilitaires sport qui sont plus polyvalents que la voiture familiale traditionnelle. L'accroissement plus rapide de la

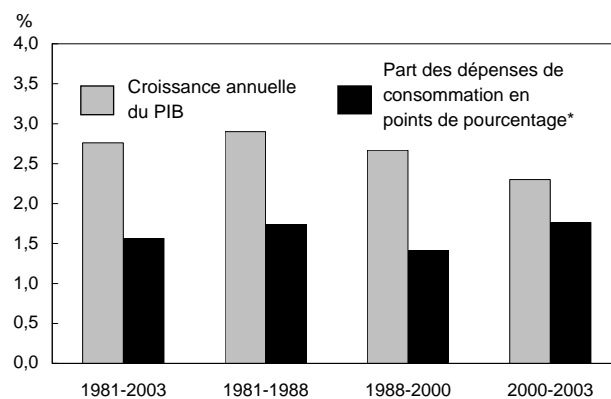
population et de l'emploi dans les zones suburbaines a également entraîné plus de dépenses en déplacements personnels et diminué les dépenses de transport en commun.

Au cours des dernières années, les Canadiens ont été de plus en plus touchés par les progrès rapides de la technologie de l'information et des télécommunications. Les ordinateurs personnels et l'Internet modifient de plus en plus les façons de communiquer, d'obtenir de l'information et d'acheter des biens et des services.

Une perspective à long terme

Les dépenses personnelles de consommation sont des dépenses visant à acquérir des biens et services pour la satisfaction directe de besoins individuels ou collectifs. Atteindre, immédiatement ou ultérieurement, un niveau de consommation supérieur est de première importance pour la plupart des gens et un indicateur généra-

Graphique A : Les dépenses de consommation représentent plus de la moitié de la croissance du PIB.



Source : Comptes des revenus et des dépenses, 1981-2003
* Le taux de croissance multiplié par la part de la valeur.

Les auteurs sont au service de la Division des études et de l'analyse microéconomiques. On peut joindre Tarek Harchaoui au (613) 951-9856 et Faouzi Tarkhani au (613) 951-5314, ou l'un ou l'autre à perspective@statcan.ca.

lement accepté de l'activité économique nationale. Représentant 56,3 % du PIB en 2003 et ayant constitué plus de la moitié de la croissance annuelle moyenne de 2,8 % du PIB entre 1981 et 2003, les dépenses de consommation ont un lien direct avec l'évaluation du progrès à long terme du Canada (graphique A).

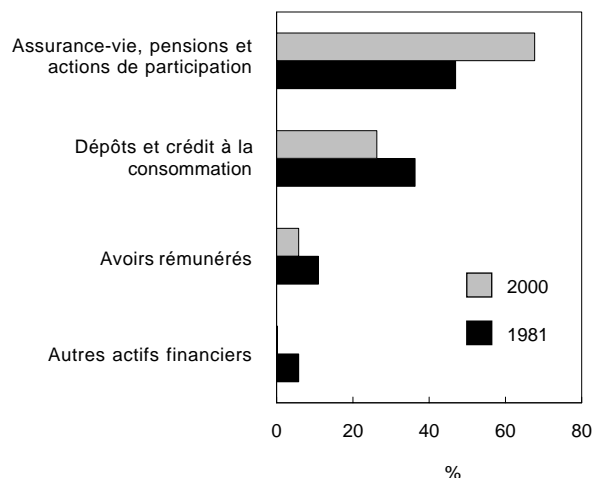
De 1981 à 2000, dernière année avant le ralentissement de l'économie, les dépenses réelles de consommation ont augmenté de 2,6 % par année, soit légèrement moins que le PIB. De 2000 à 2003, les dépenses de consommation représentaient les trois quarts de la croissance annuelle de 2,3 % du PIB, malgré plusieurs événements qui se sont répercutés sur le transport aérien, sur le matériel de haute technologie et sur l'achat de camionnettes et de fourgonnettes neuves.

L'effet du patrimoine

L'augmentation du revenu réel, l'accumulation de biens ménagers et la volonté de s'endetter davantage ont eu pour effet d'inciter les consommateurs à dépenser plus pour des articles facultatifs que pour des objets de première nécessité. Entre 1981 et 2000, la valeur nette des ménages a augmenté à un taux annuel de presque 7 %, environ le double de l'augmentation des dépenses de consommation (3 %). En 2000, l'assurance-vie, les rentes et les actions représentaient 68 % des avoirs financiers des ménages, contre 47 % en 1981 (graphique B). Toutefois, cette augmentation s'est produite au détriment des avoirs portant intérêt (qui sont passés de 11 % à 6 %), des dépôts (de 36 % à 26 %) et des autres avoirs financiers (de 6 % à moins de 1 %). Le changement le plus important dans la composition des actifs s'est produit dans les REER. Le montant en REER à la fin des années 1990 était 6 fois plus important qu'au début des années 1980, ce qui est de loin la plus forte augmentation d'un élément d'actif. Il y a un contraste marqué avec l'actif total, qui est devenu deux fois plus important au cours de la même période. La proportion de familles adhérentes à un REER a doublé, passant de 28 % à 55 %.

L'accession à la propriété est aussi devenue plus importante. En 2000, l'habitation représentait 47 % de l'avoir non financier des ménages, contre 41 % en 1981. Une conjoncture économique généralement robuste et des hypothèques relativement abordables ont stimulé le marché de l'habitation, en particulier dans la seconde moitié des années 1990, quand les avoirs résidentiels ont augmenté à un taux annuel moyen de 4 %.

Graphique B : L'actif financier des ménages a complètement changé.



Source : Comptes du bilan national, 1981 et 2000

La hausse du prix des maisons au cours des dernières années a contribué à accroître le patrimoine des ménages et à assurer la vigueur continue des dépenses de consommation. La hausse du prix des maisons, conjuguée à des taux d'intérêt plus faibles et à l'innovation financière, a accru la capacité d'emprunt des ménages. Au cours des dernières années, les emprunts garantis par la propriété ont augmenté au point de dépasser les dépenses nettes pour l'acquisition de nouveaux avoirs résidentiels. Ceci signifie que, dans l'ensemble, les ménages ont alloué une partie de la valeur nette de leur maison à d'autres fins. Le même phénomène a été observé aux États-Unis et au Royaume-Uni et a été cité comme facteur de croissance des dépenses de consommation dans ces pays.

Les services financiers

La plus grande partie de l'augmentation des dépenses discrétionnaires a eu lieu dans les services financiers, ce qui traduit principalement la croissance de l'avoir financier des ménages. Les services financiers comprennent les frais de courtage, les services de conseils en placement, les services comptables et les frais bancaires.

La part des services financiers dans les dépenses personnelles est passée de 0,6 % à 2,4 % entre 1981 et 2000, ce qui reflète en grande partie l'augmentation de

la valeur nette des ménages et la part croissante des biens ménagers représentée par des avoirs financiers tels que les fonds de pension, les actions, les fonds communs de placement et les fonds du marché monétaire (tableau). Au cours de cette période, les fonds communs de placement ont augmenté à un taux annuel moyen de 23,5 %, ce qui en fait le produit à la croissance la plus rapide dans le panier du ménage.

Plus rapides, meilleurs et bon marché

Au cours de la période allant de 1981 à 2000, les innovations technologiques ont donné lieu à une prolifération de nouveaux biens et services, notamment la télévision par câble, les ordinateurs, les jouets et les jeux électroniques, les téléphones cellulaires, le matériel vidéo et les services Internet. L'innovation a également permis de baisser les prix de bon nombre de ces articles, de même que ceux de biens et de services implantés depuis plus longtemps comme le matériel audio et les services téléphoniques interurbains. La part de ces nouveaux produits a augmenté pour passer de 1,5 % à 3,6 %, ce qui est l'un des taux de croissance les plus rapides dans le panier du consommateur (tableau). Au cours de cette période, les achats d'ordinateurs ont connu la croissance la plus rapide après les fonds communs de placement (21,8 % et 23,5 %, respectivement).

Les dépenses en matière de produits et services de télécommunications ont augmenté de 6,2 % par an pendant les deux dernières décennies, contre 8,8 % pour les postes de télévision et 5,4 % pour la câblodiffusion. Ceci reflète en grande partie l'augmentation du nombre moyen de lignes télépho-

Tableau : Les dépenses de consommation par catégorie

	Taux annuel moyen de croissance (%)*			Parts**	
	1981-2003	1981-2000	2000-2003	1981	2000
	Prix constants enchaînés			%	
Dépenses de consommation	2,7	2,6	3,1	100,0	100,0
Alimentation, boissons et tabac	0,8	0,8	1,2	18,4	13,0
Habillement et chaussures	1,8	1,5	3,8	6,7	4,6
Loyer, combustible et électricité (brut)	2,7	2,7	2,8	21,2	22,7
Meubles, ameublements et équipement et entretien ménagers	2,6	2,3	4,4	9,9	8,1
Téléviseurs, matériel vidéo et accessoires	9,4	8,8	13,0	0,6	0,5
Appareils de bureau et matériel informatique	18,6	21,8	0,4	0,1	0,5
Soins médicaux et services de santé	3,9	3,8	4,6	3,3	4,9
Soins médicaux	4,9	5,1	3,4	1,7	2,3
Soins hospitaliers et autres	1,8	1,4	3,9	0,2	0,2
Autres dépenses de soins médicaux	4,9	5,1	3,4	0,4	0,7
Médicaments et produits pharmaceutiques	4,7	4,5	6,0	1,1	1,7
Transport et communications	2,9	3,0	2,5	15,7	16,9
Camionnettes et fourgonnettes neuves	9,4	10,4	3,6	0,6	2,3
Autobus interurbains et autocars	-1,9	-2,2	0,3	0,2	0,1
Transport aérien	0,8	1,8	-5,3	1,2	1,2
Télécommunications	6,2	6,2	6,3	1,6	1,9
Éducation, finances, loisirs et culture	4,7	4,7	4,5	8,4	11,1
Universités	2,9	2,6	5,2	0,2	0,5
Écoles privées	6,0	6,5	2,7	0,2	0,6
Autres services éducationnels et culturels	-3,0	-3,7	1,0	0,4	0,1
Repas consommés hors domicile	2,0	2,1	1,4	5,2	5,1
Commissions de bourse et sur les obligations	3,3	4,2	-2,4	0,3	0,4
Fonds commun de placement	20,3	23,5	1,7	0,0	1,4
Services juridiques, de comptabilité et autres	3,6	3,6	3,5	0,3	0,4
Organismes de charité et d'aide sociale	6,7	6,8	6,4	0,4	0,8
Organismes religieux	2,7	2,8	1,9	0,7	0,7
Télédistribution et télévision payante	5,7	5,4	7,2	0,2	0,7
Biens et services divers	3,2	3,3	2,4	16,2	19,0

Source : Comptes des revenus et des dépenses, 1981-2003

* Dollars constants

** Dollars courants

niques par ménage, de téléphones cellulaires, de services interurbains et de nouveaux services complémentaires tels que l'identification du correspondant, le renvoi automati-

que et l'appel en attente. L'utilisation accrue du téléphone cellulaire s'explique à la fois par l'offre accrue de services de téléphonie cellulaire et la forte baisse des

tarifs. L'utilisation accrue des services interurbains est due en partie à une forte baisse des tarifs par suite de progrès technologiques et à la restructuration des entreprises de services interurbains au milieu des années 1990.

Les Canadiens ont souvent adopté rapidement les nouvelles technologies de consommation. Entre 1997 et 2002, la proportion de ménages reliés à Internet a bondi, passant de 16 % à 51 %. Au cours de la même période, la proportion de ménages possédant un ordinateur a également augmenté, mais pas aussi fortement que celle des utilisateurs d'Internet (graphique C).

Santé et éducation

Un autre aspect important des dépenses de consommation au cours des 20 dernières années a été l'augmentation rapide des dépenses de santé (5 % par année). Cette augmentation, qui résulte principalement des paiements accrus des tiers payeurs de l'assurance-maladie privée et des programmes publics, est due au vieillissement de la population et au nombre accru de personnes âgées.

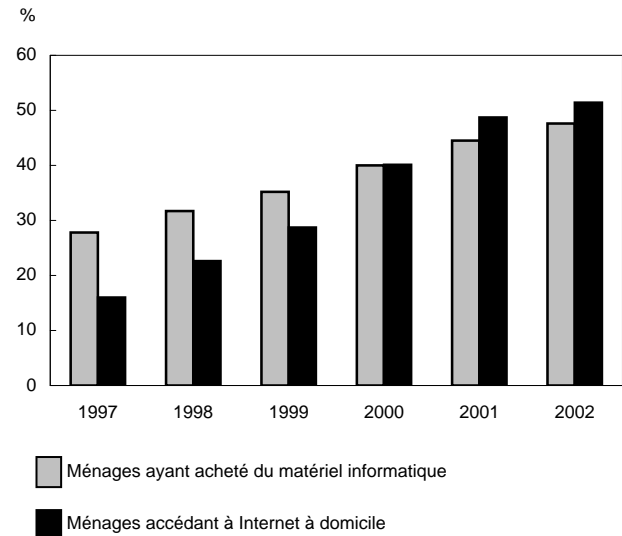
Malgré l'universalité du régime de soins de santé canadien, les dépenses ne sont pas toutes couvertes par les divers régimes provinciaux. La plupart des ménages doivent assumer les frais, par exemple, d'une assurance-maladie, des soins des yeux, des médicaments prescrits et non prescrits et des produits pharmaceutiques. Par conséquent, la part des dépenses de consommation consacrée aux soins de santé est passée de 3,3 % à 4,9 % entre 1981 et 2000 (tableau).

Même si les dépenses de santé représentaient une part relativement restreinte du budget moyen des ménages, presque tous les ménages canadiens (98,2 %) ont déclaré de telles dépenses en 2000. La moyenne s'élevait à près de 1 400 \$, la plus grande part de cette somme allant aux primes d'assurance-maladie et aux soins dentaires. À titre de comparaison, 20 ans plus tôt, cette somme était d'environ 900 \$ (en dollars de 1997).

La part consacrée aux services d'enseignement est passée de 0,8 % à 1,4 %, ce qui reflète à la fois la valeur accrue accordée aux études collégiales et la hausse des frais de scolarité. L'effectif collégial a augmenté à un taux annuel de 3,7 % entre 1981 et 2000, soit plus de trois fois le taux de croissance démographique (1,1 %).

Les dépenses des ménages au chapitre des écoles privées ont affiché une hausse annuelle de 6,5 % au cours de cette période. À la fin des années 1990, environ

Graphique C : L'utilisation d'Internet a considérablement progressé ces dernières années.



Source : Enquête sur l'utilisation d'Internet par les ménages; Dépenses des ménages, 1997-2002

5,6 % des enfants fréquentaient une école privée primaire ou secondaire, comparativement à 4,6 % dix ans plus tôt. Par contre, malgré la forte augmentation des frais de scolarité universitaire au cours des deux dernières décennies, les dépenses des ménages à ce chapitre n'ont augmenté que de 2,6 %. Ceci pourrait s'expliquer par la contribution accrue des étudiants au paiement des dépenses liées à leurs études postsecondaires.

Transport

Les déplacements du domicile au travail sont tributaires de l'accès à un transport public efficace et abordable ainsi qu'à un réseau routier dans le cas des véhicules personnels.

En 2000, les dépenses des ménages au chapitre du transport s'élevaient à un montant estimé de 7 000 \$ (en dollars de 1997), soit une hausse de 7 % par rapport à 1981. Cette augmentation tient largement à une progression annuelle de 10 % des achats de voitures et de camionnettes (ce qui comprend les fourgonnettes et les véhicules utilitaires sport). En 2000, la proportion de ménages ayant acheté des camionnettes et des fourgonnettes a atteint 8 %, en hausse par rapport à 7 % en 1997. Par contre, la proportion de ménages

ayant acheté des voitures est demeurée à 14 %. Le nombre de ménages possédant une voiture dépend de plusieurs facteurs, dont le revenu, les taux d'intérêt, le prix des voitures et les tendances démographiques. Comme l'usage d'une voiture est souvent partagé au sein des ménages, c'est plutôt le nombre croissant de ménages à une personne qui est susceptible d'entraîner une augmentation du nombre de voitures.

En 2000, les ménages ont dépensé en moyenne 350 \$ en transport aérien, la plus importante composante du transport public. Cette somme représente une hausse de 3 % par rapport à 1997, après ajustement en fonction de l'inflation. Cette augmentation est due en grande partie aux achats accrus de services de transport aérien, car les consommateurs ont profité de tarifs réduits après la restructuration du secteur du transport aérien et ont utilisé davantage les services des agences de voyage.

Au cours des dernières années

Le ralentissement de l'économie en 2001 a été marqué par un important rajustement de la demande d'investissement des entreprises, tandis que les dépenses des ménages (consommation et investissement dans l'habitation) sont demeurées exceptionnellement élevées. L'effervescence du marché des années 1990 s'étant atténuée au début des années 2000, les ménages ont réaffecté leurs actifs.

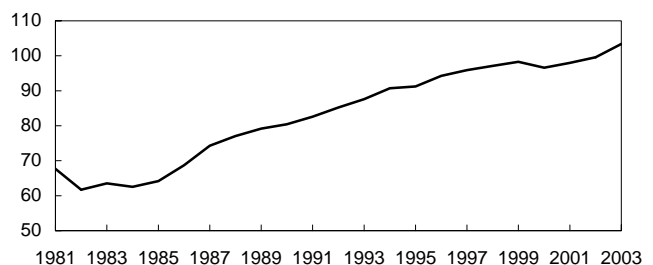
Bien que les dépenses de consommation aient largement contribué à la croissance du PIB pendant la période 2000-2003, cette croissance a été plus lente que celle de la période 1995-2000 (3,1 % par an, contre 3,6 %). Ce ralentissement survenu au cours des dernières années tient principalement à un repli dans un certain nombre de branches d'activité : transport aérien (-5,3 %), camions et fourgonnettes neufs (3,6 %, contre 10,4 % pendant la période 1981-2000), services financiers (1,7 % pour les fonds communs de placement, contre 23,5 %; -2,4 % pour les commissions sur actions et obligations, contre 4,2 %) et machines de bureau et matériel informatique (0,4 %, contre 21,8 %).

En outre, les dépenses de consommation ont été soutenues par la baisse de l'impôt des particuliers (de 21,7 % des dépenses totales à 20,0 %) entre 1999 et 2000 et par les faibles taux d'escompte de la banque centrale au cours des trois dernières années. Le fait que

la Banque du Canada ait abaissé le taux préférentiel de 5,74 % en 2000 à 3,18 % en 2003 — une baisse de 45 % en trois ans — a entraîné des vagues successives de refinancements d'hypothèques et d'emprunts fondés sur la valeur nette de la maison, libérant ainsi des ressources financières considérables pour financer les dépenses de consommation. De plus, les ménages ont augmenté leurs emprunts par le biais des cartes de crédit et des prêts personnels à court terme, en particulier des lignes de crédit. Depuis le milieu des années 1990, l'augmentation constante de la dette des ménages, conjuguée à une baisse sensible du revenu disponible, a fait en sorte qu'en 2003, les ménages avaient 103 \$ de dette (crédit à la consommation et hypothèques) par 100 \$ de revenu disponible (graphique D). Cependant, les faibles taux d'intérêt depuis 2000 auront sans doute atténué l'augmentation du fardeau de la dette.

Graphique D : En 2003, les ménages devaient 103 \$ pour 100 \$ de revenu disponible.

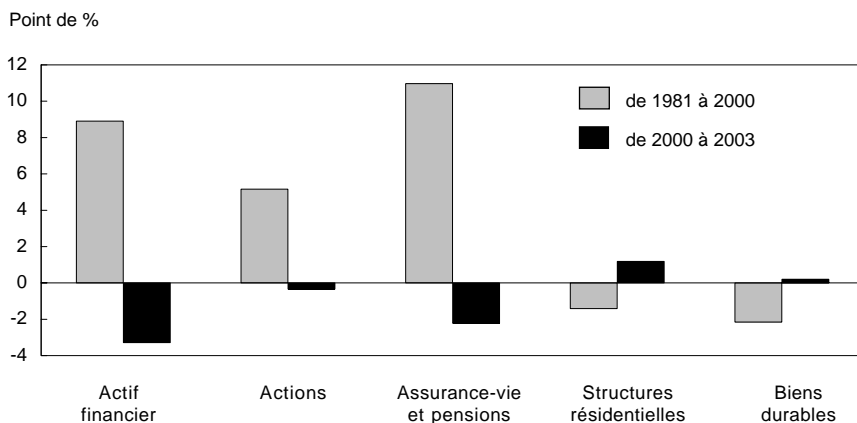
Dette en \$ / 100 \$ de revenu



Source : Comptes du bilan national; Comptes des revenus et des dépenses, 1981-2003

Compte tenu du marché à la baisse depuis quelques années, les ménages ont brusquement renversé la tendance qu'ils avaient — pendant plus de dix ans — à augmenter leurs avoirs financiers. En effet, au cours de la période de 2000 à 2003, la part des avoirs financiers a baissé, pour la première fois depuis la fin des années 1970. Tout compte fait, les ménages ont décidé d'abandonner les actions et autres moyens de placement et de réorienter leurs avoirs vers des actifs corporels tels que l'habitation et les biens durables (graphique E).

Graphique E : Ces dernières années, les ménages se sont orientés vers les biens matériels.



Source : Comptes des revenus et des dépenses, 1981-2003

Conclusion

L'évolution des habitudes de consommation des ménages traduit une évolution des goûts, des préférences, des progrès technologiques et de la structure de l'économie. Au Canada, comme dans beaucoup de pays industrialisés, la consommation représente environ 60 % du PIB. Il est donc essentiel de connaître le comportement des consommateurs pour analyser les déterminants de la demande globale.

La vigueur des dépenses de consommation est étroitement liée à l'augmentation du revenu personnel et du patrimoine. Au cours de la dernière décennie, les ménages ont profité de la hausse dont ont bénéficié les marchés boursier et de l'habitation, la valeur des maisons et des actions ayant augmenté de 307 milliards de dollars et de 330 milliards de dollars respectivement entre la fin de 1995 et 2003. Ces deux éléments d'actif ont constitué, rien qu'à eux seuls, un peu plus de

20 % de l'accroissement du patrimoine des ménages au cours de cette période.

Certains observateurs considèrent, toutefois, l'essor des dépenses de consommation avec appréhension. Le taux d'épargne des particuliers est tombé à un niveau jamais vu auparavant, la dette à la consommation a augmenté et le ratio de la valeur nette du logement est descendu à un niveau sans précédent. Cela fait craindre que la hausse de la consommation privée ne soit pas durable et qu'un affaiblissement fasse déraiser la relance. L'on craint surtout que les consommateurs soient exposés à un effondrement de ce que beaucoup considèrent comme un état d'ébullition de l'immobilier résidentiel, étant donné la hausse spectaculaire des cours de l'immobilier enregistrée dans certains marchés.

Perspectives

La révision, de mai 2004, des données du Système de comptabilité nationale n'a pas été incorporée dans le présent article.



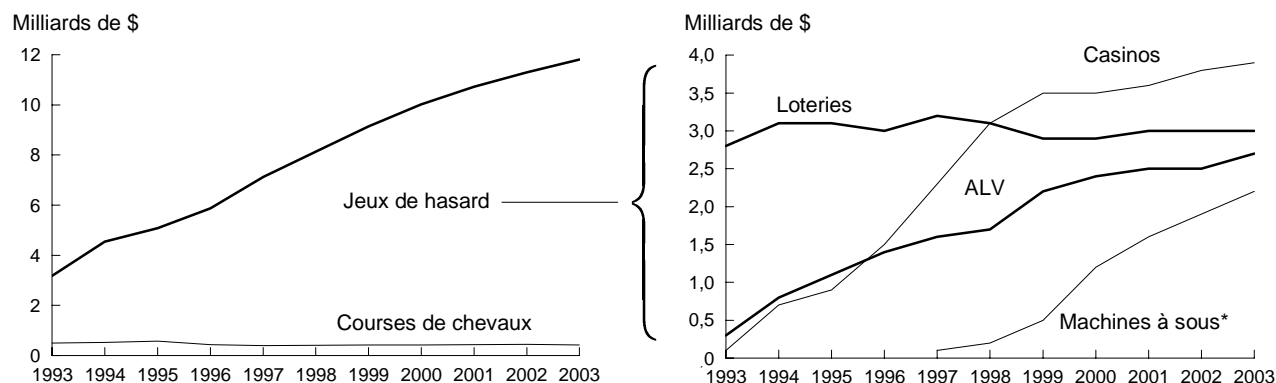
PERSPECTIVE

Fiche : jeux de hasard

- Les recettes nettes tirées des loteries, des appareils de loterie vidéo (ALV) et des casinos gérés par l'État ont augmenté, passant de 3,2 milliards de dollars en 1993 à 11,8 milliards en 2003¹. De ces 11,8 milliards de dollars, 6,5 milliards étaient des profits.
- Les recettes nettes provenant des paris mutuels (courses de chevaux) ont chuté, passant de 500 millions de dollars à 420 millions au cours de la même période (1993 à 2003).
- En 2003, les loteries représentaient 25 % de toutes les recettes nettes tirées des jeux de hasard non caritatifs, les casinos, 33 %, les ALV, 23 % et les machines à sous ne faisant pas partie de casinos constituaient 19 % de celles-ci.
- Les dépenses moyennes de jeu par personne de 18 ans et plus en 2002 allaient de 103 \$ dans les trois territoires à 620 \$ en Alberta, avec une moyenne nationale de 483 \$².
- Les travailleurs du secteur des jeux de hasard étaient plus susceptibles, comparativement à ceux des autres secteurs, d'être des femmes (52 % contre 47 %), d'avoir moins de 35 ans (49 % contre 37 %), d'être rémunérés à l'heure (81 % contre 64 %), et de toucher un revenu inférieur (17 \$ l'heure comparativement à 18 \$).
- Le nombre d'emplois dans le secteur des jeux de hasard est passé de 14 000 en 1993 à 50 000 en 2003.
- Bien qu'une femme ou qu'un homme sur six vivant seul ait déclaré dépenser de l'argent dans des casinos, des machines à sous ou des ALV, les hommes ont dépensé plus de trois fois la somme dépensée par les femmes — 807 \$ comparativement à 245 \$³.
- Le taux de participation aux jeux de hasard et les dépenses qui y sont liées ont progressé en fonction du revenu des ménages. Par exemple, 56 % des ménages ayant un revenu de moins de 20 000 \$ ont joué en 2002 et y ont consacré en moyenne 280 \$, tandis que les chiffres correspondants dans le cas des ménages touchant un revenu de 80 000 \$ ou plus étaient de 80 % et de 905 \$.
- Les trois quarts des Canadiens de 15 ans et plus (18,9 millions) se sont adonnés aux jeux de hasard en 2002. Selon l'Indice de gravité du jeu compulsif, la majorité de ces joueurs (93,7 %) n'éprouvaient pas de problème à ce chapitre, tandis que les autres étaient des joueurs excessifs (0,6 %) ou risquaient de le devenir (5,7 %).



Les recettes nettes tirées des jeux de hasard gérés par l'État ont constamment augmenté.



Source : Comptes nationaux

* Il s'agit de celles qui se trouvent à l'extérieur des casinos gérés par l'État.

Recettes, bénéfices et dépenses liés aux jeux de hasard

	Recettes tirées des jeux de hasard*		Bénéfices tirés des jeux de hasard**		Proportion des recettes totales***		Dépenses par personne (18 ans et plus)†	
	1993	2002	1993	2002	1993	2002	1993	2002
	millions de \$ (courants)				%		\$	
Canada	3 180	11 734	1 964	6 021	2,1	5,6	147	483
Terre-Neuve-et-Labrador	90	198	48	106	2,7	5,0	211	483
Île-du-Prince-Édouard	22	31	10	15	3,0	3,0	227	296
Nouvelle-Écosse	141	366	74	165	3,2	6,1	201	499
Nouveau-Brunswick	129	197	53	101	3,0	3,6	229	333
Québec	754	2 701	489	1 427	1,9	4,9	138	460
Ontario	919	4 666	581	2 002	1,9	6,7	113	502
Manitoba	229	494	114	353	3,7	5,6	277	568
Saskatchewan	76	437	52	279	1,3	6,1	105	589
Alberta	406	1 456	320	914	2,8	5,9	210	620
Colombie-Britannique	409	1 182	221	656	2,0	4,5	150	366
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	5	7	2	3	0,3	0,3	81	103

Sources : Comptes nationaux, Division des institutions publiques (statistiques de gestion financière) et estimations postcensitaires de la population
* Total de l'argent parié dans les loteries gérées par l'État, les casinos et les ALV, moins les prix et les lots.

** Recettes nettes des gouvernements provinciaux et territoriaux provenant des recettes de jeu totales, moins les frais d'exploitation et les autres frais (voir Sources de données et définitions).

*** Le calcul de la proportion des recettes totales pour 2002 se base sur les recettes tirées des jeux de hasard de 2002 et sur les recettes provinciales totales de 2001. Les chiffres des recettes provinciales pour 2002 seront disponibles à l'automne 2004.

† Personnes de 18 ans et plus, puisqu'il s'agit de l'âge légal pour participer aux jeux de hasard dans la plupart des provinces.

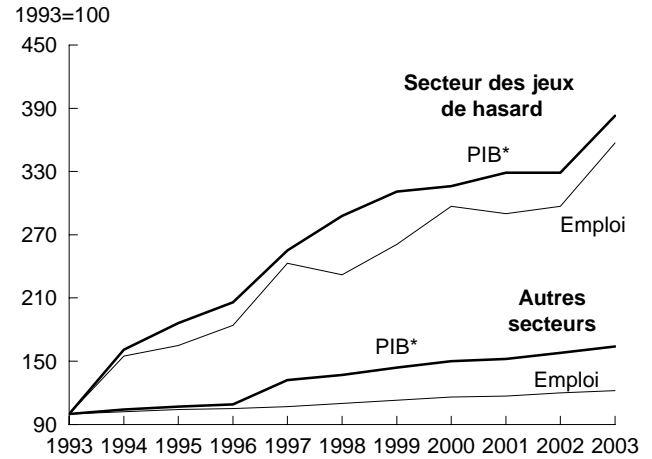
Caractéristiques des travailleurs

	Jeux de hasard		Autres	
	1993	2003	1993	2003
	en milliers			
Total des travailleurs	14	50	12 843	15 696
	%			
Sexe				
Hommes	46	48	55	53
Femmes	53	52	45	47
Âge				
15 à 34	62	49	44	37
35 ans et plus	38	51	56	63
Scolarité				
Diplôme d'études secondaires ou moins*	73	47	55	45
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	20	41	28	34
Diplôme universitaire	F	12	17	21
Régime de travail				
Temps plein	57	83	81	81
Temps partiel	43	18	19	19
Province				
Provinces de l'Atlantique	6	5	7	7
Québec	11	21	24	23
Ontario	38	45	39	40
Provinces des Prairies	29	20	18	18
Colombie-Britannique	15	10	13	13
Catégorie de travailleurs				
Employés	94	99	84	85
Travailleurs autonomes	F	F	15	15

Source : Enquête sur la population active

* Peut inclure des études postsecondaires partielles.

Le secteur des jeux de hasard a dépassé les autres secteurs.



Sources : Enquête sur la population active et Comptes nationaux

* Le prix (prix de base) des biens et des services produits. Le PIB propre au secteur des jeux de hasard se rapporte strictement aux activités comportant des paris, par exemple, les ventes de billets de loterie ou celles générées par les ALV ainsi que les paris aux casinos. Les autres retombées économiques reliées au secteur, comme celles touchant l'hôtellerie, la restauration, les services de sécurité, l'entretien des édifices et de l'équipement, ne sont pas incluses.

Caractéristiques des emplois

	Jeux de hasard		Autres	
	1997	2003	1997	2003
	en milliers			
Employés*	34	50	11 387	13 284
	%			
Syndiqués**	30	34	34	32
Non syndiqués	70	66	66	68
Emploi permanent	91	92	89	88
Emploi temporaire	9	8	11	12
Recevant habituellement des pourboires	27	25	7	7
Pas de pourboires	73	75	93	93
Rémunérés à l'heure	81	81	61	64
Non rémunérés à l'heure	19	19	39	36
Gains horaires moyens†	\$			
Hommes, temps plein	13,50	20,00	17,80	20,70
Femmes, temps plein	13,00	15,70	14,80	17,40

Source : Enquête sur la population active

* Des questions plus détaillées sur les employés ont été incorporées à la suite du remaniement de l'Enquête sur la population active en 1997.

** Comprend les personnes non syndiquées mais dont l'emploi est assujéti à une convention collective.

† Comprend les pourboires et les commissions.

Dépenses des ménages consacrées aux jeux de hasard

	Au moins un jeu de hasard		Loterias d'État		Autres loteries, tombolas, etc.		Casinos, machines à sous et ALV		Bingos	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Ensemble des ménages										
1998	462	77	251	68	81	34	432	20	700	10
1999	499	76	246	67	76	32	631	20	655	10
2000	492	74	245	64	84	31	546	21	743	9
2001	513	72	257	62	98	30	554	20	815	9
2002	570	73	263	63	129	30	679	21	905	8
Ménages ne comptant qu'une personne*	452	65	192	54	214	22	546	18	684	7
Hommes	613	68	238	58	343	24	807	21	889	4
18 à 44	437	69	165	58	87	22	739	24	273	3
45 à 64	618	70	285	60	121	24	956	18	1 908	3
65 ans et plus	1 080	64	330	55	1 190	30	734	19	472	5
Femmes	297	62	145	50	82	20	245	16	616	9
18 à 44	132	59	98	46	43	22	141	15	79	4
45 à 64	276	75	162	64	59	24	274	19	406	9
65 ans et plus	380	56	149	43	118	18	261	15	783	12
Ensemble des ménages										
Terre-Neuve-et-Labrador	486	70	243	62	80	32	447	8	749	17
Île-du-Prince-Édouard	526	63	239	43	116	39	235	8	1 724	10
Nouvelle-Écosse	593	75	267	61	70	44	435	22	1 377	11
Nouveau-Brunswick	462	69	265	61	63	35	308	11	784	13
Québec	431	79	265	74	57	20	350	19	735	9
Ontario	689	71	275	60	190	31	818	25	1 114	6
Manitoba	589	70	244	55	87	34	501	28	1 026	11
Saskatchewan	620	73	232	54	87	50	904	26	497	9
Alberta	678	69	236	56	145	38	1 023	18	1 119	9
Colombie-Britannique	467	70	256	63	94	30	696	17	407	4
Revenu après impôt										
Moins de 20 000 \$	280	56	167	47	74	15	275	11	442	9
20 000 \$ à 39 999 \$	457	73	249	62	98	25	357	20	1 004	8
40 000 \$ à 59 999 \$	659	78	296	69	121	34	848	24	885	8
60 000 \$ à 79 999 \$	559	78	287	69	95	36	627	25	767	6
80 000 \$ et plus	905	80	288	69	224	46	1 131	29	1 763	5

Source : Enquête sur les dépenses des ménages

Nota : Les dépenses sont celles des ménages ayant des dépenses. Les chiffres se rapportent à l'année 2002, sauf indication contraire.

* L'étude des ménages ne comptant qu'une personne permet l'examen des caractéristiques individuelles. Les données renvoient aux personnes de 18 ans et plus, car il s'agit de l'âge légal pour participer aux jeux de hasard dans la plupart des provinces.

Dépenses des ménages consacrées à tous les jeux de hasard selon la catégorie de revenu, 2002

	Dépenses moyennes ³		Pourcentage déclarant	% d'argent consacré au jeu par rapport au revenu total	
	Tous les ménages	Ménages déclarants		Tous les ménages	Ménages déclarants
	\$	\$	%	%	%
Revenu après impôt	415	570	73	0,7	0,9
Moins de 20 000 \$	156	280	56	1,2	2,0
20 000 \$ à 39 999 \$	333	457	73	1,1	1,5
40 000 \$ à 59 999 \$	514	659	78	1,0	1,3
60 000 \$ à 79 999 \$	435	559	78	0,6	0,8
80 000 \$ et plus	726	905	80	0,7	0,8

Sources : Enquête sur les dépenses des ménages

Sources des données et définitions

Enquête sur la population active : enquête-ménages mensuelle qui recueille de l'information sur l'activité sur le marché du travail ainsi que sur la classification détaillée des professions et des industries concernant les personnes de 15 ans et plus.

Comptes nationaux : le programme relatif aux Comptes des revenus et des dépenses (CRD) trimestriels est un des multiples programmes constituant le Système de comptabilité nationale. Les CRD présentent de façon détaillée les comptes de revenus et de dépenses annuels et trimestriels pour tous les secteurs de l'économie canadienne, notamment les ménages, les entreprises, les gouvernements et les non-résidents.

Enquête sur les dépenses des ménages : enquête annuelle instituée en 1997 et qui a remplacé l'Enquête sur les dépenses des familles et l'Enquête sur l'équipement ménager. Elle recueille des données sur les dépenses, le revenu, l'équipement ménager et d'autres caractéristiques propres aux familles et aux particuliers vivant dans des ménages privés.

L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) fournit des estimations transversales périodiques et actuelles des déterminants de la santé, de l'état de santé et du recours au système de santé. Au cours de la première année (2000) et de chacune des années impaires subséquentes (à compter de 2001), l'enquête permet de recueillir des renseignements génériques sur la santé auprès de 130 000 répondants. Au cours des années paires, l'enquête s'appuie sur un échantillon plus petit (quelque 30 000 répondants) et porte sur un sujet particulier. Le cycle 1.2, traitant de la santé mentale et du bien-être, a été réalisé en 2002. Il visait essentiellement à fournir des estimations nationales et provinciales des principaux troubles mentaux et problèmes de santé mentale, de même qu'à exposer les questions associées aux incapacités, aux besoins en matière de soins de santé et à la prestation de services de santé. L'enquête comportait des questions touchant une vaste gamme de troubles et de problèmes, y compris une section sur le « jeu pathologique ».

La population cible de l'ESCC 1.2 ne couvre pas les résidents des trois territoires, les personnes vivant dans les réserves

ou sur les terres publiques, les pensionnaires d'un établissement institutionnel, les membres à temps plein des Forces armées et les résidents de certaines régions éloignées.

Secteur des jeux de hasard : ce secteur inclut les établissements qui servent principalement à des installations de jeux de hasard comme les casinos, les bingos et les appareils de loterie vidéo, ou qui offrent des services de jeux de hasard tels que les loteries et les paris hors hippodromes. Les courses de chevaux ainsi que les hôtels, les bars et les restaurants qui ont des casinos ou des appareils de jeu sur les lieux sont exclus.

Bénéfices tirés des jeux de hasard : recettes nettes des loteries, des casinos et des ALV gérés par les gouvernements provinciaux et territoriaux, après déduction des prix et des lots, des frais d'exploitation (salaires et traitements compris), des paiements au gouvernement fédéral et des autres frais généraux.

Recettes tirées des jeux de hasard : ensemble des recettes provenant des loteries, des casinos et des ALV gérés par les gouvernements provinciaux et territoriaux, moins les prix et les lots. Les recettes de jeu provenant des organismes caritatifs et destinées à ces derniers de même que les recettes provenant des réserves indiennes sont exclues.

Casino d'État : casino commercial géré par le gouvernement. Les permis, les licences et les règlements des casinos, qu'ils soient gérés par des organismes caritatifs ou par l'État, varient selon la province. Les casinos d'État, maintenant légalisés dans plusieurs provinces, diffèrent également selon le degré de participation publique et privée à leurs opérations et à leur gestion. Certains casinos d'État sont gérés entièrement comme des sociétés d'État, alors que d'autres sous-traitent certaines opérations — par exemple, l'entretien, la gestion ou les services — au secteur privé.

Appareil de loterie vidéo (ALV) : jeu de hasard électronique autonome à encaissement automatique. Les lots sont payés par un système d'encaissement informatisé, contrairement aux lots instantanés en argent obtenus des machines à sous. Les ALV sont gérés par les sociétés de loterie provinciales.

Caractéristiques personnelles et comportement lié au jeu

	Ensemble des joueurs	Sans pro- blème	Joueurs à risque et excessifs				
			Total	À risque		Exces- sifs	
				Faible	Modéré		
Total (milliers)	18 887	17 699	1 188	697	373	118	
%	100,0	93,7	6,3	3,7	2,0	0,6	
	Milliers		%				
Hommes	9 610	100,0	92,2	7,8	4,4	2,6	0,7
Femmes	9 277	100,0	95,2	4,8*	2,9	1,4	0,5
			Années				
Âge moyen**	44	45	40*	40	39	41	
Revenu personnel			%				
Moins de 20 000 \$	6 392	100,0	93,3	6,7	3,9	2,0	0,8
20 000 \$ ou plus	11 289	100,0	93,8	6,2	3,6	2,0	0,6
Niveau de scolarité							
Moins que postsecondaire	9 689	100,0	92,4	7,6	4,5	2,4	0,7
Postsecondaire	9 047	100,0	95,2	4,8*	2,8	1,5	0,5 ^E
Antécédents ethniques							
Non-Autochtone	18 593	100,0	93,8	6,2	3,7	1,9	0,6
Autochtone	217	100,0	81,5	18,5*	7,2 ^E	8,3 ^E	2,9 ^E
Province							
Terre-Neuve-et- Labrador	330	100,0	93,7	6,3	3,7 ^E	1,9 ^F	F
Île-du-Prince-Édouard	83	100,0	95,2	4,8 ^E	2,5 ^E	1,8 ^F	F
Nouvelle-Écosse	588	100,0	94,3	5,7	3,3	1,4 ^E	1,1 ^E
Nouveau-Brunswick	463	100,0	94,7	5,3	3,2 ^E	1,5 ^E	F
Québec	4 787	100,0	95,4	4,6*	2,6	1,6 ^E	0,4 ^E
Ontario	7 213	100,0	93,5	6,5	3,8	2,1	0,6 ^E
Manitoba	642	100,0	90,6	9,4*	5,3	3,3	0,8 ^E
Saskatchewan	575	100,0	90,7	9,3*	5,4	2,5 ^E	1,5 ^E
Alberta	1 731	100,0	92,2	7,8*	4,7	2,3	0,7 ^E
Colombie-Britannique	2 474	100,0	93,1	6,9	4,3	1,9	0,7 ^E
Fréquence de participation							
Quotidiennement	278	100,0	69,7	30,3*	16,4 ^E	7,9 ^E	6,0 ^E
2 à 6 fois par semaine	2 784	100,0	85,7	14,3*	7,2	5,4	1,6
Une fois par semaine	4 198	100,0	91,3	8,7	5,1	2,9	0,7 ^E
Une fois par mois	4 370	100,0	94,1	5,9*	4,2	1,2	0,5 ^F
Une fois par année	7 257	100,0	98,9	1,1*	0,7	0,4 ^E	F
Jeux							
Loteries	16 202	100,0	93,5	6,5	3,8	2,1	0,6
Loteries instantanées	9 027	100,0	90,6	9,4*	5,5	2,9	1,0
Casinos	5 413	100,0	86,7	13,3*	7,6	4,4	1,4
Bingos	2 098	100,0	84,5	15,5*	9,1	5,0	1,4
ALV hors casinos	1 512	100,0	74,4	25,6*	13,2	9,0	3,4
Courses de chevaux	1 038	100,0	84,2	15,8*	7,0	6,7	2,1 ^E
Nombre moyen de jeux**	1,9	1,9	3,0*	2,9	3,2	3,2	

Source : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 1.2, 2002

* Différence statistiquement significative au niveau 0,05. On a effectué les tests entre la proportion à risque de la catégorie de référence et les autres catégories pour chaque variable (à l'exception des provinces, lesquelles ont été comparées au total établi pour le Canada).

** On a effectué les tests de signification entre les joueurs sans problème et ceux à risque.

Nota : Pour plus d'information, voir Marshall et Wynne (2004).

Notes

1 Se rapporte au total de l'argent parié aux loteries non caritatives, aux casinos et aux ALV, moins les prix et les lots.

2 L'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) et le classement des dépenses provinciales selon les Comptes nationaux diffèrent, en partie parce que l'EDM comprend les jeux de hasard caritatifs et non caritatifs.

3 Les dépenses ne tiennent pas compte des gains de jeu. Aussi, les sommes déclarées par les ménages relativement aux jeux de hasard sont constamment inférieures aux sommes réelles. Par exemple, des comparaisons avec les données des sociétés de loterie ont démontré que la sous-déclaration des ménages quant aux achats de billets de loterie dépasse les 50 %.

Documents consultés

MARSHALL, Katherine. « Faites vos jeux! », *L'emploi et le revenu en perspective*, 1996, vol. 8, n° 3, p. 40 à 45.

---. « Jeux de hasard : miser gros », *L'emploi et le revenu en perspective*, hiver 1998, vol. 10, n° 4, p. 7 à 12.

---. « Mise à jour des jeux de hasard », *L'emploi et le revenu en perspective*, printemps 2000, vol. 12, n° 1, p. 31 à 37.

MARSHALL, Katherine, et Harold WYNNE. « Contre vents et marées », *L'emploi et le revenu en perspective*, printemps 2004, vol. 16, n° 1, p. 7 à 16.